



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

Guide de la doctorante et du doctorant

ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE DE L'ART



Série Islande

**Guide
de la doctorante
et du doctorant**

**ÉCOLE DOCTORALE
D'HISTOIRE DE L'ART**

1• Se situer dans notre environnement scientifique

..... P.6

- 1.1 Paris 1 Panthéon-Sorbonne, unités de recherche, institutions patrimoniales et muséales
- 1.2 Galerie Colbert
- 1.3 Périmètre scientifique
- 1.4 Associations des doctorants

2• S'inscrire en doctorat

..... P.16

- 2.1 Conditions d'accès, calendrier, documents à fournir, sélection
- 2.2 Cas particuliers : codirection, cotutelle

3• Poursuivre et soutenir

..... P.22

- 3.1 Comités de suivi individuel
- 3.2 Réinscription
- 3.3 Durées des thèses et dérogations
- 3.4 Césure
- 3.5 Soutenance
- 3.6 Qualification CNU

4• Comment fonctionne l'ED

..... P.32

- 4.1 Conseil de l'ED441 et doctorants représentants
- 4.2 Administration (personnels, coordonnées, permanences)
- 4.3 Locaux (fonctionnement des salles de travail, centre de documentation, salles mutualisées)
- 4.4 Financements sur le budget de l'ED441
- 4.5 Ressources
 - Documentaires
 - Bibliothèque INHA
 - SCD et les Sciences ouvertes

5• Construire son parcours au sein de la formation doctorale

..... P.42

- 5.1 Offre de formation
- 5.2 Architecture du parcours doctoral
 - Recherche et rédaction de la thèse : 150 ECTS (6 ans maximum)
 - Parcours doctoral : 30 ECTS (3 ans)
- 5.3 Validation du portfolio

MODULES OBLIGATOIRES

- Module 1: Ethique de la recherche
- Module 2: Séminaires disciplinaires
- Module 3: Formations méthodologiques
- Module 4: Expériences des métiers de la recherche, dont enseigner à l'université

MODULES SUPPLÉMENTAIRES

- Module 5: au choix (parmi les options de 2 à 4)
- Module 6: au choix (parmi les options de 2 à 4 ou expériences mondes extra-académiques)

6• Financer sa thèse

..... P.56

- 6•1 Contrats doctoraux en histoire de l'art
 - Les contrats doctoraux de l'ED441
 - Les contrats de chargés d'études et de recherche de l'INHA
 - Les contrats doctoraux de la Commission Recherche du Conseil académique
 - Les contrats doctoraux Una Europa
 - Les contrats CIFRE
 - Les contrats COFRA
 - Les contrats dans le cadre des projets de recherche ANR, ERC et autres
- 6•2 Bourses de mobilité
 - Destination non fléchée
 - Destination fléchée par pays
- 6•3 Autres bourses et prix

7• Prendre soin de sa santé et de l'environnement

..... P.80

- 7•1 Service de la Santé Étudiante (SEE)
- 7•2 Le Relais Handicap
- 7•3 La commission de lutte contre les harcèlements et les discriminations
- 7•4 La plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 7•5 Sorbonne Développement Durable

8• Se loger à Paris

..... P.90

- 8•1 Logements sociaux gérés par le M.E.S.R.I.
- 8•2 Logements sociaux gérés par les arrondissements parisiens
- 8•3 La Cité internationale universitaire de Paris

8•4 Crous de Paris

8•5 Espace Habitat

8•6 Hénéo

9• S'insérer professionnellement après la thèse

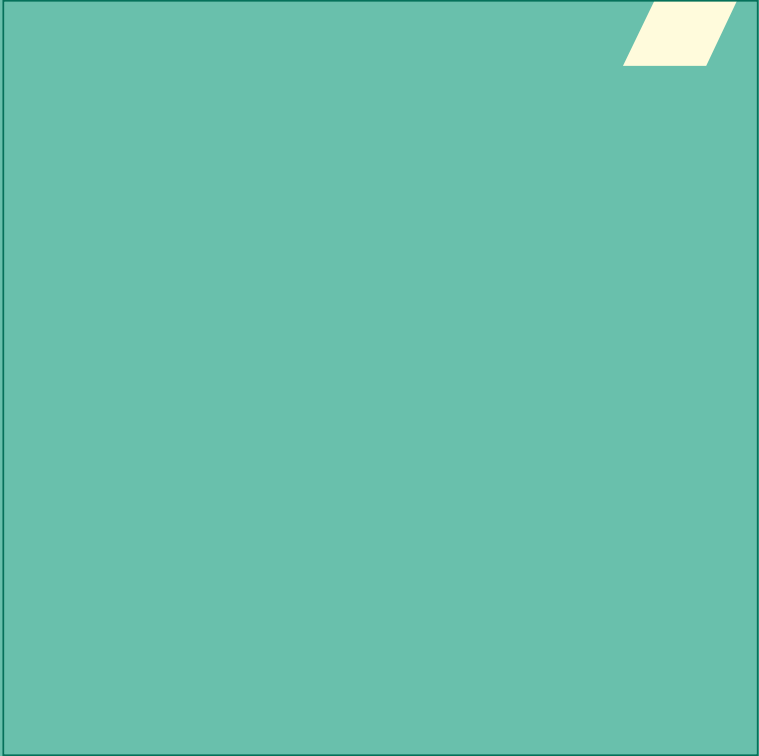
..... P.96

9•2 Secteurs d'activité

9•2 Métiers / enquêtes Orive et ED

9•2 Alumni

TABLIÉ DES MATIÈRES



SE SITUER
DANS
NOTRE
ENVIRON-
NEMENT
SCIENTI-
FIQUE

1. SE SITUER DANS NOTRE ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

1.1 Paris 1 Panthéon-Sorbonne, unités de recherche, institutions patrimoniales et muséales

L'École doctorale 441 Histoire de l'art relève des sciences humaines, délivrant deux diplômes de doctorat, « Histoire de l'art » et « Cinéma, télévision, audiovisuel ».

Membre du Collège des Écoles doctorales (ED) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui regroupe 10 ED disciplinaires⁽¹⁾, l'ED441 est la plus grande école doctorale d'histoire de l'art en France. Elle encadre aujourd'hui environ 160 doctorant•e•s, grâce à une équipe de 23 enseignants-chercheurs titulaires (HDR) et 3 personnels administratifs (2 équivalents temps plein). L'ED441 est adossée à trois unités de recherche : 1^{re}, unité de recherche « Histoire culturelle et sociale de l'art » (UR HiCSA) ; 2^e, unité Mixte de Recherche « Orient et Méditerranée » (UMR 8167) ; 3^e unité d'appui à la recherche « In Visu » (UAR InVisu).

L'ED441 et l'HiCSA forment ce qu'on appelle le **Pôle recherche Histoire de l'art** de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'ED441 a un lien historique et pratique avec l'UFR 03 École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne ; elle a noué de nombreux accords et collaborations avec des partenaires culturels franciliens dont le centre Pompidou, le musée du Louvre, le musée d'Orsay, le musée du quai Branly, le musée Picasso, la Cité de l'architecture et du patrimoine, les musée des Arts décoratifs, le musée de Cluny, la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut National de l'Audiovisuel



(INA), l'Institut Français
de la Mode (IFM).

(1) Archéologie (ED112); Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art (ED279); Droit (ED565); Économie (ED465); Géographie (ED434); Management (ED559); Histoire (ED113); Histoire de l'art (ED441); Philosophie (ED280); Science politique (ED119).

1.2 Galerie Colbert

Les activités de l'ED441 (séminaires disciplinaires et méthodologiques, manifestations scientifiques, projets collaboratifs, universités d'été, actions associatives) et son administration sont localisées à la **Galerie Colbert** où collaborent les universités Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université Paris Cité, Université Paris Nanterre, ainsi que l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), l'INP (Institut national du Patrimoine), l'EHESS, l'EPHE, l'École des chartes. Les doctorant•e•s de l'ED441 bénéficient d'un centre de documentation de 193 m², de trois salles de réunion et de travail équipées, mais aussi d'une salle de conférences et d'un auditorium, mutualisés

avec les partenaires de l'INHA, et d'une cafétéria. L'ED441 se caractérise par sa politique de formation dynamique et souple à la fois, et par le soutien moral et matériel qu'elle accorde aussi bien individuellement qu'aux nombreux groupes associatifs de doctorant•e•s autour de médiums, de périodes ou de disciplines de recherche. Les dernières enquêtes menées sur le devenir professionnel des docteurs montrent combien ce mouvement en réseau favorise l'intégration aux postes de l'enseignement supérieur et aux métiers de la culture et du patrimoine. Le rayonnement scientifique de l'ED est validé, quant à lui, par l'obtention de nombreux prix et distinctions des thèses soutenues.

1.3 Périmètre scientifique

Le périmètre de l'École doctorale 441 couvre plusieurs domaines scientifiques, déclinés chacun en une ou plusieurs spécialités et adossés aux axes scientifiques d'unités de recherche de qualité et reconnues, qui lui sont rattachées (notamment l'unité de recherche HiCSA, qui accueille 9% des doctorant•e•s). Ce périmètre a été défini par l'établissement et conçu

en parfaite cohérence avec les autres entités de formation doctorale à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En effet, il s'inscrit à la croisée des autres composantes de sciences humaines et sociales qui constituent la force, la diversité et l'identité académique de l'université. Loin d'être un handicap, cet ancrage disciplinaire est un avantage au cœur de cette confluence des humanités

(géographie, histoire, philosophie, arts plastiques, archéologie, mais aussi économie et droit), diffractée au sein de notre discipline d'histoire de l'art, notamment dans certaines de ses spécialités comme le marché de l'art et ses nouvelles géographies, l'histoire des patrimoines et des politiques muséales, l'histoire du cinéma en zones de conflits, l'analyse des techniques de restauration et de conservation ainsi que l'historiographie de la mode. Couvrant un très large spectre chronologique (de la période médiévale à l'art d'aujourd'hui) et culturel (des corpus d'œuvres et de ressources archivistiques issus de la culture occidentale, mais aussi empruntés à des géographies plus larges, comprenant aussi bien l'Asie ou le Moyen-Orient, l'Afrique ou l'Amérique latine), cette ouverture et l'hybridation des savoirs propices à l'innovation de la recherche s'appuient sur une pluralité méthodologique de l'histoire de l'art elle-même, ce dont

témoigne l'activité du laboratoire de recherche, auquel l'ED441 est principalement adossée et au sein duquel les doctorant•e•s participent à l'animation de la recherche, à la production scientifique et à la constitution d'un réseau professionnel de moyen et long terme. Les axes de l'HiCSA englobent à la fois le tournant culturaliste des études visuelles, celui de la globalisation et des études postcoloniales, ainsi que la prise en charge du renouveau des études patrimoniales autour du *Cultural Heritage*. Cette ouverture interne à la discipline et ses ramifications internationales permettent de créer un vivier d'experts en matière de patrimoine, musée, histoire de l'art et marché de l'art. L'université, les musées, les galeries, les administrations culturelles locales, nationales et internationales, nous demandent plus que jamais des personnalités compétentes, avec une formation rigoureuse et ambitieuse.

1.4 Associations des doctorants

L'ED441 bénéficie d'un riche tissu associatif couvrant les différentes ères chrono-culturelles représentées par les travaux des doctorant•e•s. Toutes et tous sont vivement invité•e•s à prendre part aux activités de ces associations.

Outre l'alimentation du CV académique et la validation d'un module du parcours doctoral, la participation à des travaux de recherche collective est fortement valorisée.



Série Islande

- Liste des associations

- **Association de recherche sur l'image photographique (ARIP)**

L'association de Recherche sur l'Image Photographique a été fondée en 2006 par Julie Jones et Anaïs Feyeux. L'ARIP – dont le dernier bureau collégial a été élu en septembre 2017 – développe ses activités et ses cahiers, avec comme principe de mutualiser les recherches et les expériences concernant l'image photographique. L'ARIP a cœur d'en faire une plateforme ouverte et interdisciplinaire rassemblant de jeunes chercheurs allant du master au post-doctorat et provenant de multiples universités, ainsi que des photographes et des professionnels du monde de la photographie.

Par des échanges concernant des sujets de recherche spécifiques autant que par le questionnement de thématiques transversales, L'ARIP est un espace bienveillant où s'épanouit une pensée de la photographie en construction.

Contact :

arip.contact@gmail.com

- **Kinétraces (association de recherche interuniversitaire en études cinématographiques)**

Fondée en 2013, l'association

Kinétraces réunit des chercheurs, artistes et professionnels du patrimoine autour de la question des archives audiovisuelles. Son approche privilégie les sources de première main et les enquêtes sur des corpus inédits ou peu traités de l'histoire des images en mouvement. Ses activités sont portées par la valorisation de matériaux archivistiques et filmiques dans un cadre académique (journées d'études, colloques, éditions scientifiques) et culturel (cycles de projections, débats, masterclass, expositions).

Contact :

kinetraces@kinetraces.fr

- **Atelier du CHAR (groupe de recherche en histoire de l'art italien et européen de la Renaissance)**

Créé en 2000 et devenu l'une des équipes de l'HiCSA en 2006, le centre d'Histoire de l'Art de la Renaissance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pour mission le développement de la recherche sur l'art italien et européen de la Renaissance ainsi que la promotion des travaux et des initiatives de ses membres doctorant.e.s et docteurs qui collaborent activement à la conception et à l'organisation des rencontres

et des publications scientifiques. Il comprend en outre un certain nombre de membres associés dont beaucoup proviennent de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Conformément aux orientations du CESR et de la Villa I Tatti, la période chronologique ainsi considérée va du milieu du quatorzième siècle italien aux premières décennies du XVII^e siècle.

Contact :

char.blog@hotmail.com

• **Groupe de recherche sur l'art du Nord : images, textes (GRANIT)**

GRANIT est un groupe de recherche en histoire de l'art hébergé par l'ED441 et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il regroupe des enseignants-chercheurs et des doctorant.e.s travaillant sur l'histoire de l'art et des théories de l'art en Europe du Nord (France, Flandres, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre, Scandinavie) à l'époque de la première modernité. Le GRANIT étudie selon une perspective historique les différentes étapes de la création (commande, invention et patrimonialisation) et s'intéresse, notamment, aux échanges entre les pays européens afin de saisir les modes d'appropriation et les patrimoines communs.

Contact :

esthergllme@gmail.com

• **Groupe de recherche en histoire de l'art moderne (GRHAM)**

Le GRHAM est une association de jeunes chercheurs en histoire de l'art des XVII^e et XVIII^e siècles dont le but est de rassembler les différents acteurs de la discipline, qu'ils soient membres ou non de la communauté scientifique. Le GRHAM contribue au rayonnement de la discipline en couvrant l'actualité de la recherche (rencontres scientifiques, publications, expositions...) et en assurant des conférences mensuelles, un colloque annuel et ponctuellement des visites patrimoniales.

Contact :

asso.grham@gmail.com

• **Groupe de travail en Histoire du Patrimoine et des Musées (HiPaM)**

L'HiPaM a pour ambition d'ouvrir sur un panorama de recherches actuelles dans sa discipline et toute approche interdisciplinaire qui entreprend l'étude des phénomènes de patrimonialisation. Initié par des doctorant.e.s de l'ED441, il se définit comme un espace de rencontres et de partage destiné aux doctorant.e.s,

aux enseignants-chercheurs, aux professionnels du musée et de la culture, mais aussi aux étudiant•e•s de master.

Contact :

belcheva.ina23@gmail.com

• **IMAGO (Culture visuelle)**

L'association IMAGO se donne pour mission de témoigner de l'ouverture de l'histoire de l'art à des disciplines ou à des méthodologies de travail émergentes telles que l'archéologie des media, les études visuelles, les études populaires et plus largement les études culturelles. Son intention est de mettre à disposition des étudiant•e•s, doctorant•e•s, docteurs et chercheurs confirmés une plateforme d'échange interdisciplinaire visant à diffuser les savoirs et les questionnements nombreux que soulèvent ces nouveaux horizons de la recherche autour d'une notion ouverte et plurielle de « culture visuelle ».

Contact :

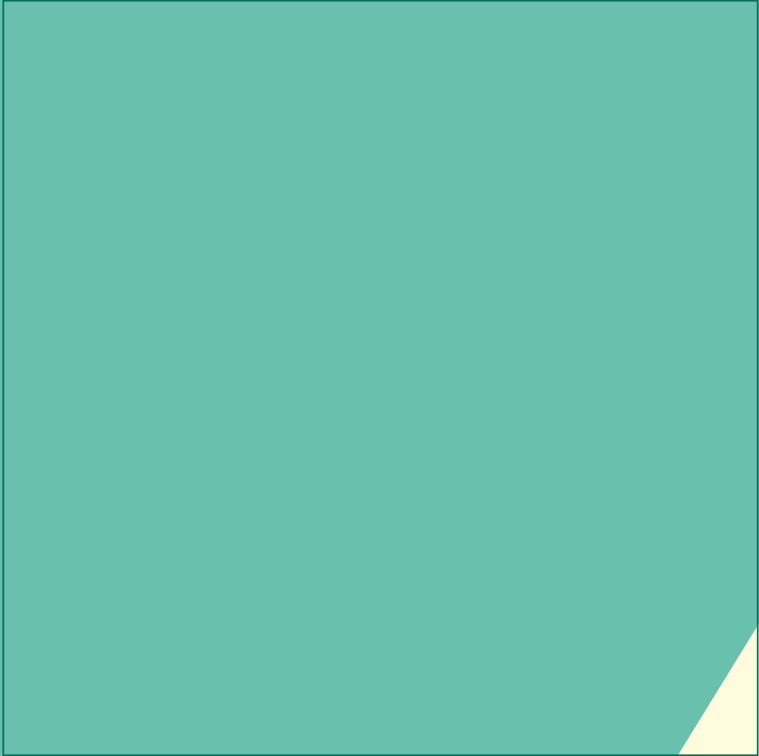
imagocv.contact@gmail.com

• **Études sur la mode par le prisme de l'histoire de l'art (Sartoria)**

Créée en 2019, l'association Sartoria souhaite envisager les études sur la mode par le prisme de l'histoire de l'art. Par-delà les approches formalistes que les rapports entre art et mode ont souvent favorisées, il s'agit de considérer les tournants méthodologiques qui ont façonné la recherche en histoire de l'art mais aussi les débats et notions qui en émergent aujourd'hui. S'appuyant sur la dynamique du parcours doctoral « mode » associant différentes composantes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, notamment l'école doctorale d'Histoire de l'art (l'ED441) à l'Institut français de la mode, cette association souhaite créer un lieu d'échange et de recherche sur ces questions. Dans une perspective internationale, elle vise à rassembler autour de thématiques constitutives de la mode, professeurs et jeunes chercheurs afin d'interroger les contours de ce champ de recherche.

Contact :

sartoria.contact@gmail.com





S'INSCRIRE EN DOCTORAT

2. S'INSCRIRE EN DOCTORAT

2.1 Conditions d'accès, calendrier, documents à fournir

- Les conditions d'inscription

L'inscription en doctorat n'est pas soumise à l'obtention d'un contrat doctoral ou d'un financement spécifique, mais le ou la candidat·e doit néanmoins remplir deux conditions préalables : **être titulaire d'un master 2 recherche en histoire de l'art • ou équivalent, et avoir l'accord d'un directeur ou d'une directrice de recherche** pour superviser la future thèse. La liste des directeurs potentiels est disponible sur le site internet de l'ED441 : [ed-histoire-de-l-art.
pantheonsorbonne.fr/
presentation/directeurs-recherche](http://ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/presentation/directeurs-recherche)

Le directeur ou la directrice de thèse suit le travail du ou de la doctorant·e, s'entretient régulièrement avec lui ou elle, le ou la guide dans sa méthodologie et l'organisation de son travail. **C'est donc un choix important.** Il est préconisé, avant de prendre contact avec le directeur envisagé, de lire quelques-unes de ses publications, pour s'assurer non

seulement qu'il couvre bien la période ou la spécialité de recherche en histoire de l'art envisagée, mais que ses objets d'études, ses thèmes de recherche entrent bien en accord avec ceux que le ou la candidat·e prévoit d'étudier. Il est conseillé de prendre contact par courriel avec le directeur et d'exposer son projet de recherche, argumenté, avec une ébauche d'état de l'art, afin de commencer à justifier de la pertinence de la thèse potentielle ; ce n'est donc pas le directeur ou la directrice qui doit trouver le sujet de thèse. Si la personne habilitée à diriger des recherches est d'accord pour encadrer la thèse, son action sera effective dès avant l'inscription car il ou elle va d'ores et déjà orienter le ou la candidat·e, l'aider à potentiellement resserrer ou élargir, préciser et mieux définir le sujet.

Tout cela prend du temps.



Série Islande

Il est donc recommandé de contacter un directeur ou une directrice au cours de l'année de M2.

- Dépôt du dossier de candidature : 5 octobre 2023

Une fois l'accord d'un directeur de recherche obtenu, **le ou la candidat·e devra se rendre sur la plateforme eCandidat et constituer son dossier en ligne.**

Au terme de cette procédure, un document PDF sera généré. Celui-ci devra être envoyé par voie postale (sous format papier donc)

avec l'ensemble des pièces justificatives à l'adresse suivante :

École doctorale 441
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
(Bureau 106)
Galerie Colbert, 1^{er} étage
2, rue Vivienne, 75002 Paris

• Le dossier comprend les pièces suivantes :

- Le document PDF d'eCandidat imprimé
- La fiche Siredo remplie et signée
- La fiche « Avis scientifique » remplie et signée au préalable par le directeur de thèse
- La déclaration d'acceptation de la charte des thèses de Paris 1 Panthéon-Sorbonne remplie et signée (le ou la candidat•e garde le texte de la charte et ne joint au dossier que la déclaration)
- La convention de formation, prise en application de la charte des thèses, préparée en amont avec le directeur et signée par les deux parties
- Le projet de recherche (5 pages minimum + une bibliographie indicative)
- Le CV
- Les photocopies de relevés de notes et/ou les diplômes (ne pas fournir d'originaux) du master 2 – recherche ou équivalent
- Une pochette plastique transparente ouverte sur la droite dans laquelle l'ensemble de ces documents seront placés, mais non agrafés.
- Pour les candidat•e•s non francophones, une attestation ou un certificat concernant le niveau de langue (français, C1)
- Notez que la fiche Siredo, la fiche « Avis scientifique », la déclaration d'acceptation de la charte des thèses et la convention de formation sont à télécharger sur le site de l'ED441.

• Sélection des projets : mi-octobre

Le Conseil de l'ED441 se réunit à la mi-octobre, examine et sélectionne les projets de thèse.

• Inscriptions administratives : mi-octobre – début novembre

Les candidat•e•s retenu•e•s ont **deux semaines à partir de la notification d'acceptation pour s'inscrire à l'université**, en payant

les droits requis auprès du Pôle Inscriptions du Service de la scolarité.

Attention ! Plusieurs dispositifs d'exonérations existent, être titulaire d'un contrat doctoral ou bien avoir fait la demande auprès

du service de l'université dédié par exemple. Vérifiez bien auprès du site de l'ED441 pour savoir si vous y avez droit !

POUR RÉSUMER

- **Idéalement durant le M2 :**
prise de contact avec le directeur ou la directrice
- **Fin septembre – début octobre :**
dépôt du dossier
- **Mi-octobre :** examen des dossiers
- **20 octobre – début novembre :**
inscriptions administratives

Une demi-journée de rentrée de l'ED441 a lieu mi-novembre. Elle est obligatoire pour les doctorant•e•s primo-entrant•e•s.

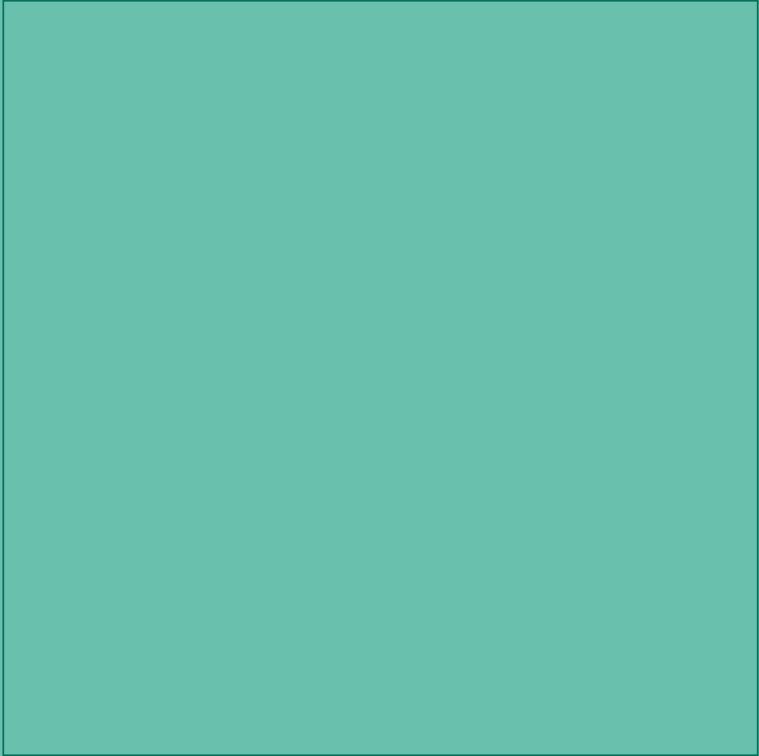
Cette journée est l'occasion de se familiariser avec les locaux, la direction, le personnel administratif, le fonctionnement, les associations et les autres doctorant•e•s de l'ED441.

2.2 Cas particuliers : co-direction, co-tutelle

Attention à ne pas confondre **co-direction** – les deux directeurs de thèse appartiennent à un ou deux établissements français – et **co-tutelle** – chacun des directeurs de thèse appartient à un établissement d'un pays différent. La co-tutelle donne lieu à deux diplômes, contrairement à la codirection.

Toutes les informations, relatives aux co-tutelles et aux co-directions sont publiées sur le site de l'ED :

[ed-histoire-de-l-art.
pantheonsorbonne.fr/
fonctionnement/cotutelles-et-
codirections](http://ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/cotutelles-et-codirections)



The image features a teal background with several overlapping circles in a light yellow color. The text 'POUR-SUIVRE ET SOUTENIR' is written in a bold, teal, sans-serif font, positioned in the upper left quadrant. The text is arranged in four lines: 'POUR-', 'SUIVRE', 'ET', and 'SOUTENIR'. The circles vary in size and are partially cut off by the edges of the frame, creating a dynamic, layered effect.

POUR-
SUIVRE
ET
SOUTENIR

3. POURSUIVRE ET SOUTENIR

3.1 Comités de suivi individuel

Les nouvelles dispositions concernent les étudiant•e•s primo-entrant•e•s de 2020, 2021 et 2022 et les années suivantes.

Le comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement de son cursus. Il évalue notamment les **conditions de sa formation et les avancées de sa recherche.**

Le comité de suivi individuel ne se substitue pas à la direction de recherche. Dans ce sens, les recommandations qu'il formule ne concernent pas le contenu même de la thèse (structure

du plan, etc.). Il s'agit plutôt d'un travail de veille sur l'avancement, les difficultés éventuellement rencontrées, l'organisation du travail, tout en stimulant le ou la doctorant•e à adopter une démarche autoréflexive et une méthode d'autoévaluation. Le comité veille également à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Le comité de suivi est une instance consultative, il ne détermine pas la poursuite ou non de la thèse.

• Calendrier

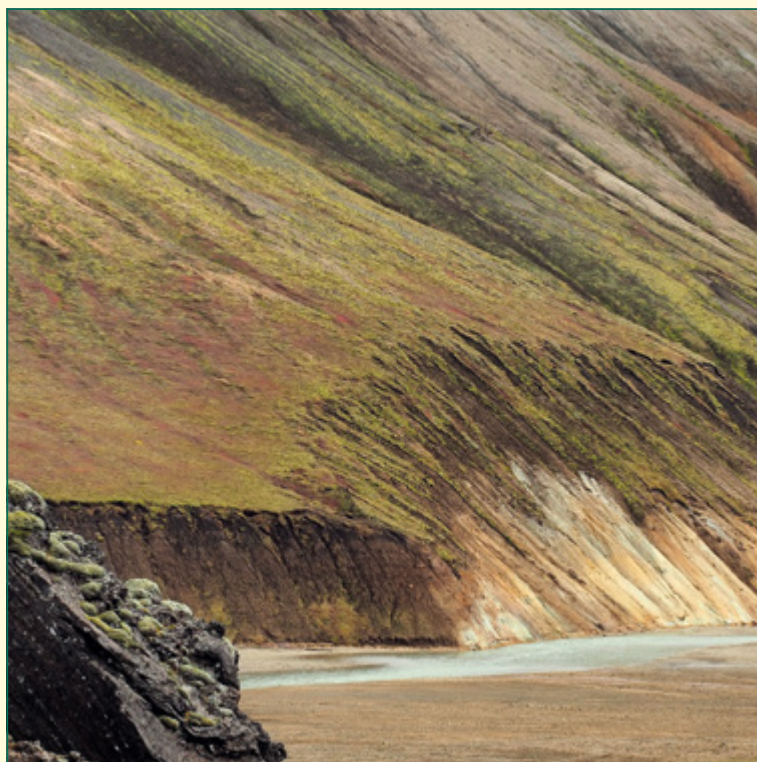
Le comité de suivi doit être composé au plus tard à la fin de la première année d'inscription en thèse. Il se réunit ensuite une fois

par an (idéalement, entre mai et octobre, de manière à précéder la réinscription pour une année supplémentaire).

• Composition

Le comité de suivi est composé de deux à trois membres. L'un des membres est proposé par

le ou la doctorant•e; le deuxième membre est proposé par le directeur de la thèse.



Un troisième membre peut être éventuellement sollicité (par le doctorant, par le laboratoire, par le directeur de l'ED). Ce troisième membre n'est pas obligatoirement docteur, il peut être conservateur de musée, par exemple.

- Les deux membres principaux sont enseignants-chercheurs ou chercheurs de rang A (professeurs, directeurs de recherche CNRS) ou B (maîtres de conférences, chargés de recherche CNRS), titulaires

ou émérites.

- Au moins un des membres est extérieur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les membres du comité de suivi ne sont pas exclus de la participation au jury de la thèse. En revanche, ils ne peuvent pas être désignés comme rapporteurs. La composition du comité de suivi est annoncée par écrit au secrétariat de l'ED et au directeur de la thèse par le ou la doctorant•e.

• Fonctionnement

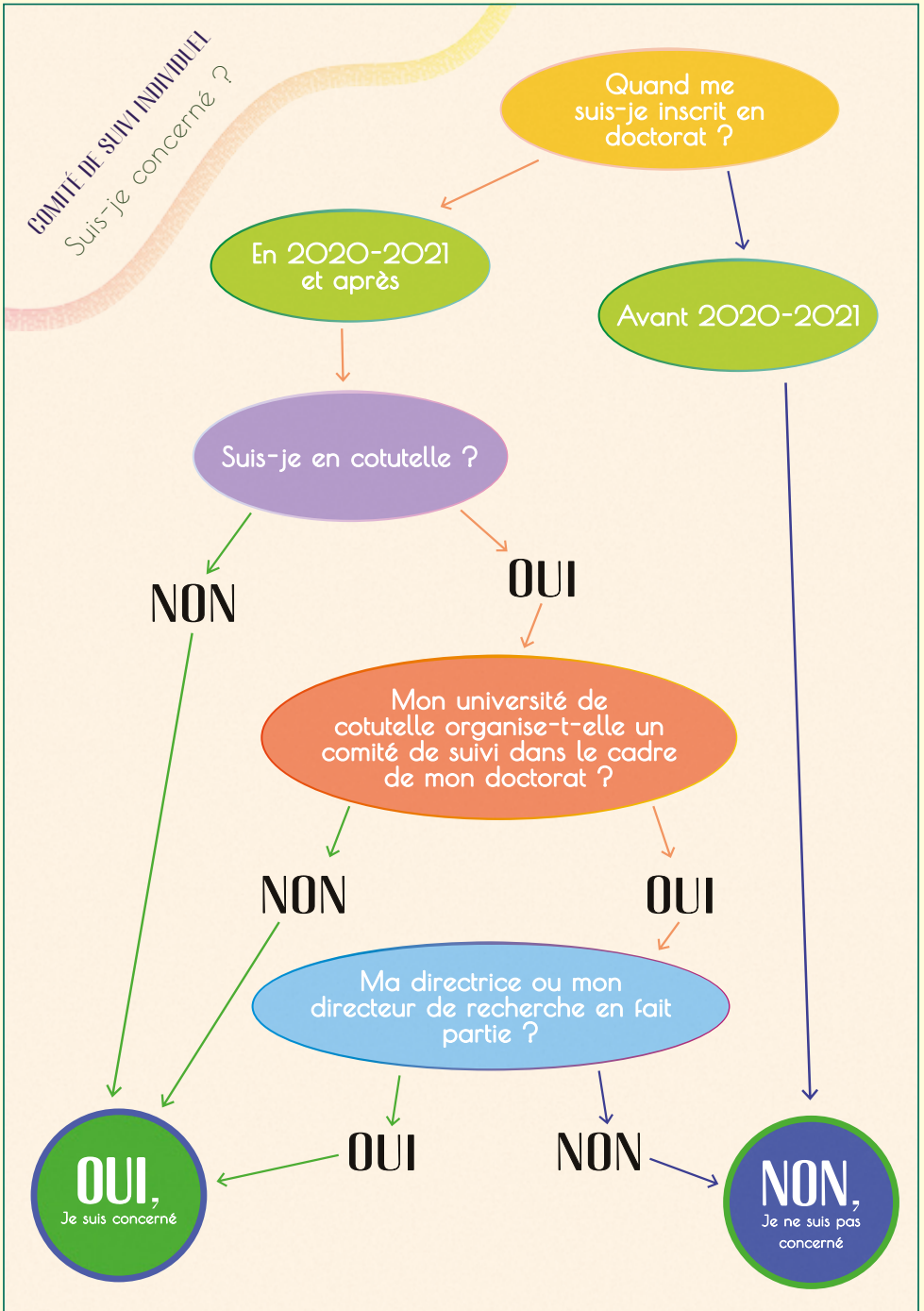
Le ou la doctorant•e prend contact avec son comité et fixe une date d'entretien, selon les disponibilités des membres. Il ou elle envoie au comité le modèle d'entretien (à télécharger sur le site de l'ED, où se trouve par ailleurs un guide du comité, publié par le Collège national des écoles doctorales).

L'entretien peut se tenir en présentiel (des salles de réunion peuvent être réservées à l'adresse : antoine.scotto@univ-paris1.fr) ou à distance. Chaque entretien dure une vingtaine de minutes environ (ou plus, en fonction des besoins du ou de la doctorant•e) et se déroule selon le schéma suivant : avancement ; difficultés ; formation doctorale et activité du doctorant ;

moyens ; estimation d'une échéance pour la soutenance ; observations libres du candidat.

Les membres du comité rédigent (pendant ou après le rendez-vous) le compte-rendu d'entretien.

Ce mini rapport est signé et adressé au ou à la doctorant•e, qui le transmet à son tour au directeur de thèse et à l'ED441 à l'adresse : clelia.simon-henry@univ-paris1.fr. L'ED441 joint chaque rapport au dossier individuel du ou de la doctorant•e (comportant le projet de thèse, les pièces administratives, le portfolio du parcours doctoral, les demandes de dérogation, etc.).





Série Islande

3.2 Réinscription

Tout•e•s les doctorant•e•s doivent procéder à leur réinscription de manière annuelle.

- Plateforme

Les doctorant•e•s autorisé•e•s à se réinscrire sont invité•e•s à le faire sur le site dédié : reins.univ-paris1.fr

- Dates

Ce site est ouvert **du 1^{er} juillet au 22 juillet** puis **du 23 août au 26 novembre** (aucune inscription n'est acceptée après cette date).

- CVEC

Auparavant, il faudra vous être acquitté•e de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) sur le site (des cas d'exonération existent, se renseigner en ligne) : cvec.etudiant.gouv.fr

- Contacts

Assistance téléphonique au **01 71 25 11 37** depuis la France ou au **+33 1 44 07 89 45** depuis l'étranger. Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption (sauf vacances universitaires).

3.3 Durée de thèse et dérogations

La durée de la thèse en France est fixée à trois ans (six ans est la période maximale, si la demande de prolongation est jugée justifiée).

Ainsi, à partir de la troisième année, les réinscriptions ne sont pas automatiques. Les étudiant•e•s doivent déposer ce qu'on appelle **«une demande de dérogation**

de réinscription».

Ces dossiers seront examinés par le Conseil de l'ED441. Un avis est rendu courant juin (le secrétariat contacte uniquement les étudiant•e•s dont la demande n'a pas été acceptée).

La procédure et les documents,

constituant le dossier, sont publiés sur le site de l'ED :

[ed-histoire-de-l-art.
pantheonsorbonne.fr/
fonctionnement/re-inscriptions](https://ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/re-inscriptions)

3.4 Césure

- Définition

Chaque doctorant•e peut formuler une demande de césure lors des trois premières années de thèse. Cette demande doit être motivée par un projet spécifique (professionnel, de recherche, etc.). Les congés maladie et les congés

maternité/paternité ne font pas l'objet d'une césure. Par décision du Conseil de l'ED441 de janvier 2019, ces congés peuvent donner lieu à une dérogation pour une année supplémentaire d'inscription en thèse.

- Durée

La durée maximale d'une césure est d'une année insécable. Elle peut intervenir une seule fois, par décision du chef d'établissement où est inscrit le ou la doctorant•e, après accord de l'employeur, le cas échéant, et avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale.

Durant cette période, le ou la doctorant•e suspend temporairement sa formation et son travail de recherche, mais demeure inscrit•e au sein de son établissement.

Cette période n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse.

3.5 Soutenance

Les informations pratiques, les modalités de dépôt, la composition du jury, ainsi que tous les documents à télécharger se trouvent sur le site de l'ED : ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/soutenances

Il est à noter qu'un candidat ou une candidate peut soutenir jusqu'à

la fin de l'année civile, sans réinscription pour l'année

universitaire suivante. Deux mois séparent le dépôt et la soutenance. Voici le calendrier des dépôts possibles en fin d'année :

- Pour une soutenance avant le 23 septembre, il faut déposer avant l'été (le 10 juillet au plus tard).
- Pour une soutenance entre le 23 septembre et le 23 octobre, très exceptionnellement, on peut compresser la période entre le dépôt et la soutenance à un mois : à condition que les pré-rapporteurs

soient d'accord. Donc, pour une soutenance entre le 23 septembre et le 23 octobre, il faut déposer le 23 août.

- Pour une soutenance après le 23 octobre, il faut juste compter les huit semaines réglementaires (par exemple, pour une soutenance le 15 décembre, il faut déposer au plus tard le 20 octobre).

La date la plus tardive possible se situe autour du 22 décembre (donc, dépôt le 27 octobre).

3.6 Qualification aux fonctions de maître de conférences

Chaque docteur qui souhaite intégrer l'enseignement supérieur doit demander et obtenir sa qualification aux fonctions de maître de conférences, auprès du Conseil national des universités (CNU). Une seule campagne annuelle est organisée. La procédure de dépôt des demandes de qualification débute en septembre et se termine en février-mars de l'année suivante.

Le processus de demande de qualification se déroule en trois phases distinctes :

1. Une période d'inscriptions sur la plateforme **Galaxie** : entre septembre et novembre.
2. Le dépôt des candidatures : entre novembre et décembre.
3. Retour des réponses : février-mars de l'année suivante.

Il est à noter que le rapport final

écrit et signé de la soutenance, représentant une des pièces centrales du dossier, doit être rédigé ou traduit en langue française (si l'une des parties est rédigée en anglais, par exemple, par un membre du jury étranger, le ou la candidat·e doit la traduire, l'intégrer au texte et joindre cette deuxième version à la version originale).

Plus d'informations sur le site de l'ED à la page "Soutenances".



COMMENT FONC- TIONNE L'ED441 ?

4. COMMENT FONCTIONNE L'ED441 ?

4.1 Conseil de l'ED et doctorant•e•s représentant•e•s

L'École doctorale est à l'heure actuelle dirigée par le professeur Pascal Rousseau (2023-2027).

Le Conseil de l'ED441 détermine collégalement la politique générale et le budget annuel. Il fonctionne en jury à l'occasion des concours de recrutement des doctorant•e•s contractuels. Les membres du Conseil statuent sur les projets d'inscription en thèse et les demandes de dérogation. Le Conseil se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Conseil de l'ED comprend, conformément au décret relatif à la formation doctorale du 25 mai 2016, 13 professeurs et assimilés, 5 représentants des doctorants, 2 représentants du personnel administratif et 5 personnalités extérieures.

La composition du Conseil est publiée sur le site de l'ED :
[ed-histoire-de-l-art.
pantheonsorbonne.fr/
presentation/conseil-led441](https://ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/presentation/conseil-led441)

4.2 Administration (personnels, coordonnées, permanences)

Directeur
Pascal Rousseau,
professeur des universités
Galerie Colbert, 1^{er} étage,
bureau 114 (sur rdv)
pascal.rousseau@univ-paris1.fr

Responsable administrative
Zinaïda Polimenova
Ingénieur de recherche
Galerie Colbert, 1^{er} étage,
bureau 109 (sur rdv)
zinaida.polimenova@univ-paris1.fr



Série Islande

Gestionnaire administratif
et scolaire

Antoine Scotto

Galerie Colbert, 1^{er} étage,
bureau 106

antoine.scotto@univ-paris1.fr

01 47 03 79 00

Gestionnaire administrative
et financière

Clélia Simon-Henry

Galerie Colbert, 1^{er} étage,
bureau 107

clelia.simon-henry@univ-paris1.fr

01 47 03 84 95

- Ouverture

Les bureaux de l'École doctorale sont ouverts au public tous les jours :

bureau 106 : de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

bureau 107 : de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h

- Adresse

École doctorale 441 Histoire de l'art
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
2, rue Vivienne 75002 Paris

4.3 Locaux (fonctionnement des salles de travail, centre de documentation, salles de cours et mutualisées)

**Toutes et tous les doctorant·e·s sont les bienvenues dans notre
Pôle recherche Histoire de l'art où plusieurs espaces sont prévus,
afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.**

- **Le centre de documentation**

Le centre de documentation est ouvert au public de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h pour les commandes et les consultations de mémoires. Équipé de WiFi et de 4 ordinateurs fixes, sur lesquels est installé le logiciel Antidote (logiciel de correction de l'orthographe et de la grammaire française, mais aussi de correction en langue anglaise, pour celles et ceux d'entre vous qui préparent des textes en anglais), avec 16 places de lecture.

- **Les salles de travail 110**

(salle Mitry, au fond du centre de documentation), **111 et 112** (couloir long, donnant sur la rue Vivienne)

Ce sont trois salles, accueillant plus spécifiquement des doctorant·e·s. Elles sont désormais équipées de WiFi. Elles sont accessibles de 8 h 30 à 20 h (dernier délai). Si une réunion se tient, sur réservation, dans une de ces salles, vous pouvez temporairement vous installer dans une autre de ces salles ou dans le centre de documentation. Les clés sont

à retirer à l'accueil de la Galerie Colbert, en présentant une pièce d'identité. Si un•e collègue doctorant•e a déjà retiré la clé, il est possible d'accéder directement aux locaux.

• **La salle 133**

(couloir, donnant sur la rue des Petits champs)

C'est une salle de séminaires à effectifs réduits, qu'il est possible de réserver pour travailler sur un projet commun, faire une réunion d'association, etc.

• **La salle Jullian**

(salle de cours, 55 places)

C'est une salle entièrement équipée pour des visio-conférences, des journées d'études en hybride ou des soutenances de thèses dont un ou plusieurs membres du jury participent à distance.

• **La salle Vasari**

(salle de conférences, 80 places)

Également équipée, c'est une salle mutualisée, gérée par l'INHA. Une grande partie des manifestations scientifiques de l'HiCSA et la Journée de rentrée de l'ED441 ont lieu dans cette salle.

Pour réserver l'un de ces espaces, il convient de s'adresser à Antoine Scotto, gestionnaire : antoine.scotto@univ-paris1.fr

4.4 Financements sur le budget de l'ED441

L'ED441 Histoire de l'art dispose d'un budget annuel afin de mener à bien sa politique scientifique et surtout, sa politique de soutien en direction des doctorants. Ce budget est constitué par la dotation de l'établissement, décidée par la Commission Recherche du Conseil académique, augmentée annuellement par divers financements sur projet, obtenus dans le cadre des aides du centre de recherche HiCSA,

du Collège des ED, de la Région, des partenaires divers.

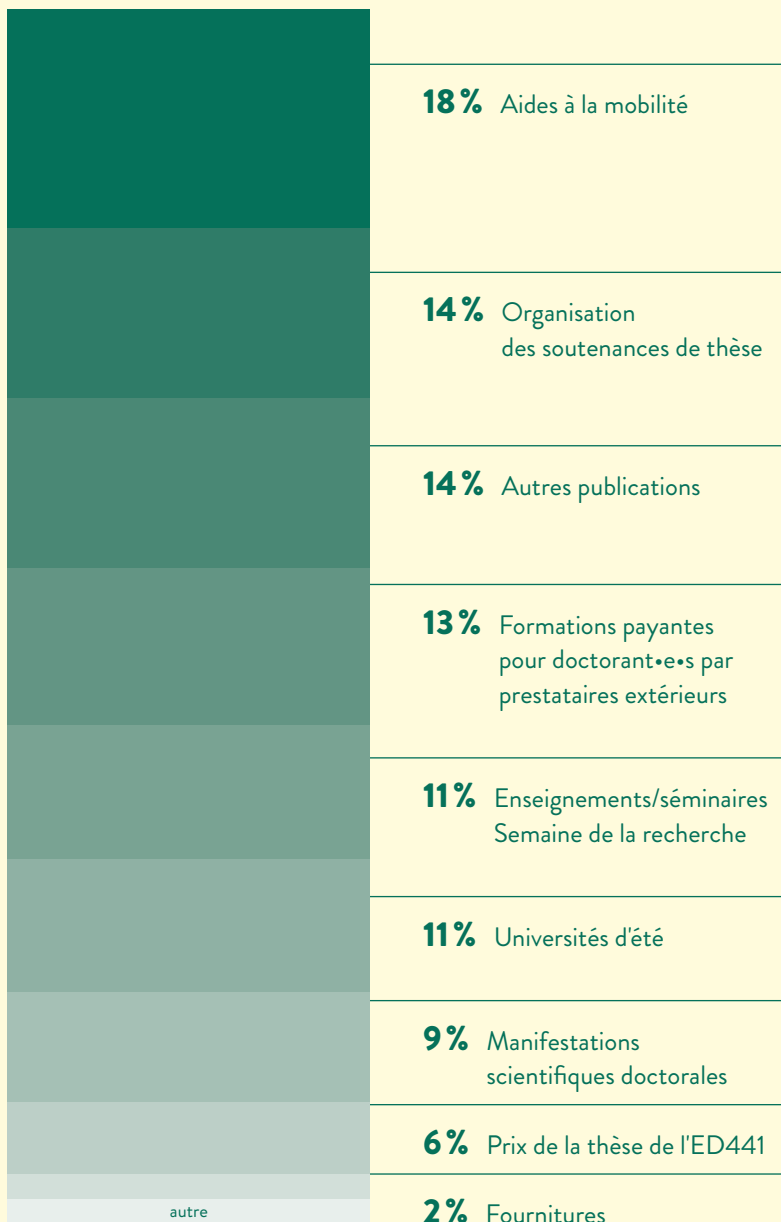
Le budget prévisionnel de l'ED est élaboré par la responsable administrative, il est présenté par le directeur, il est voté par le conseil, sur proposition du directeur.



Série Islande



Série Islande



Répartition du budget de l'ED441 pour l'année 2021-2022 (50 000 euros environ)

Les modalités pour les aides ci-contre sont publiées sur le site de l'ED : ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/financements

4.5 Ressources

Plusieurs bibliothèques peuvent intéresser les doctorant•e•s en histoire de l'art. En premier lieu la bibliothèque de l'INHA, située au 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Cette bibliothèque est accessible uniquement aux étudiants en histoire de l'art dès le master sur inscription et présentation d'une carte étudiante. Elle est ouverte de 9 h à 19 h 30 du mercredi au vendredi, de 9 h à 18 h 30 le mardi et le samedi et de 14 h à 19 h 30 le lundi.

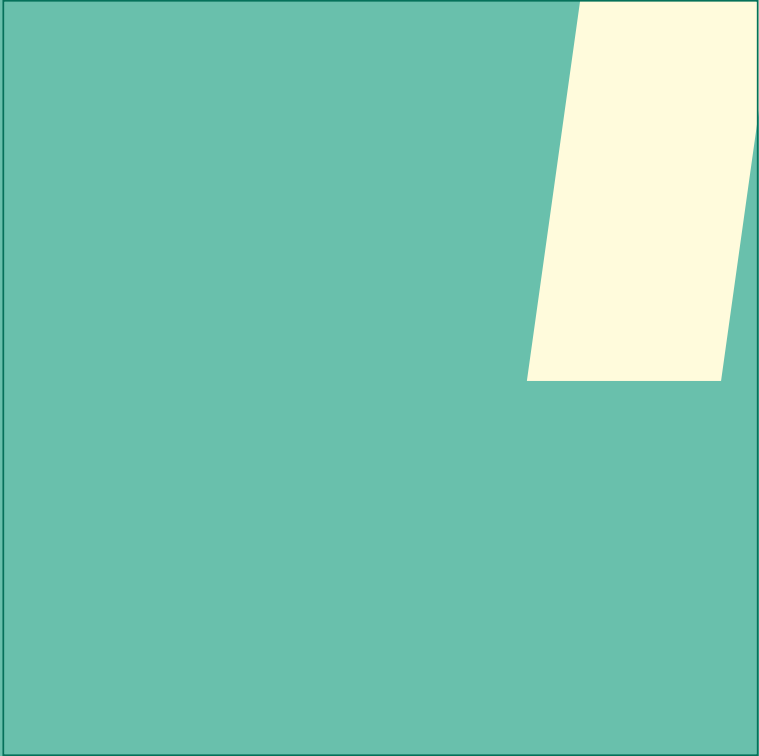
Parmi les bibliothèques parisiennes spécialisées en histoire de l'art : la bibliothèque Kandinsky du centre Georges-Pompidou couvrant la période contemporaine notamment, la bibliothèque Forney (1 rue du Figuier, 75004 Paris) ou la bibliothèque des Beaux-Arts de Paris (14 rue Bonaparte, 75006 Paris). Des musées hébergent également des bibliothèques : celle du musée des Arts décoratifs (107 rue de Rivoli, 75001 Paris) ou encore celle de la Fondation Custodia (121 rue de Lille, 75007 Paris).

- Projets collectifs – Pôle recherche Histoire de l'art : ED et HiCSA (Journées d'étude, cycles de conférences, etc.)
- Missions individuelles
- Projets éditoriaux

La Bibliothèque nationale de France (Quai François Mauriac, 75013 Paris) s'inscrit aussi bien évidemment dans le paysage des lieux de recherche parisiens.

Pour les doctorant•e•s spécialisé•e•s en histoire de l'architecture contemporaine, la bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine s'avère incontournable et les doctorant•e•s en histoire du cinéma pourront se rendre à la bibliothèque du cinéma François Truffaut.

Le centre de documentation du Pôle recherche Histoire de l'art (conservant notamment de nombreux mémoires soutenus au sein de l'UFR 03), situé au premier étage de la Galerie Colbert, et la bibliothèque de l'Institut d'art et d'archéologie, peuvent également constituer des ressources précieuses. Bibliothèques Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Open Acces* : bibliotheques.pantheonsorbonne.fr





CONSTRUIRE
SON
PARCOURS
AU SEIN DE
LA FORMA-
TION DOC-
TORALE

5. CONSTRUIRE SON PARCOURS AU SEIN DE LA FORMATION DOCTORALE (180 ECTS)

5.1 Offre de formation

Nous avons construit l'offre de formation doctorale en cohérence avec le périmètre scientifique de l'école doctorale, tel que défini par notre établissement. À l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la formation doctorale est conçue davantage comme un cadre de professionnalisation par la recherche, que comme un cadre d'apprentissage par l'enseignement. Cela ne veut pas dire que l'offre en matière d'enseignement est réduite, mais qu'elle a été replacée, en tout cas au sein de l'ED441, par une approche plus globale dans une logique de **trajectoire**, de cursus, qui intègre également d'autres éléments importants. Ainsi, afin de permettre aux

doctorant•e•s d'élaborer à la fois leur projet de recherche et leur projet professionnel, la formation doctorale, mise en œuvre par l'ED441, comprend **deux volets** :

- l'élaboration de la thèse (programme de recherche, terrains, travail en archives, rédaction du mémoire), donnant lieu à l'obtention de 150 ECTS
- le parcours doctoral : un parcours d'expériences se traduisant en compétences à l'issue de la thèse, donnant lieu à l'obtention de 30 ECTS.



Le « parcours doctoral » (le portfolio) est agencé individuellement par chaque doctorant•e autour de 6 modules, comprenant à la fois des séminaires disciplinaires et des formations méthodologiques, des expériences des « métiers de la recherche » (enseignement, rédaction, organisation et participation à des manifestations scientifiques).

L'offre de formation en termes d'*enseignement*, inscrite dans notre parcours doctoral, prend la forme de deux versants complémentaires : une offre spécifique, orientée de manière disciplinaire en histoire de l'art et une offre transversale, extrêmement riche, mise en place pour partie par le Collège des écoles doctorales.

Formation à l'éthique de la recherche (Module 1)

La formation spécifique à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est proposée depuis peu à l'ED441. **Elle est obligatoire dès la rentrée 2023-24 pour les doctorant•e•s primo-entrant•e•s** (dans les termes de l'arrêté portant sur la formation doctorale en France).

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a mis en place un dispositif de formation à l'intégrité scientifique : conférence publique, outils, textes, rassemblés dans un espace numérique dédié, accessible

aux doctorant•e•s régulièrement inscrit•e•s (cours.univ-paris1.fr/fixe/QIS). S'y trouve un MOOC de 15h, conçu par l'université de Bordeaux (textes, vidéos ludiques, etc., répartis dans 4 chapitres, qui se terminent par 4 QCM en ligne). Après la validation avec succès (80 % sur 100 %) des 4 QCM, un certificat est délivré par la plateforme. C'est ce certificat qui donnera lieu à 5 ECTS obligatoires du parcours doctoral de l'ED441 (dès 2023-24), dans le cadre du module 1 (cf. plus bas).

Formations disciplinaires et enseignement des titulaires et associés (Module 2)

L'offre d'enseignement est complétée par des modules disciplinaires, entendus dans un sens large qui associe les approches anthropologiques, culturelles et matérielles des objets d'art et de la culture visuelle élargie. Un **Séminaire professoral commun** vient d'être mis en place par l'ED441 en 2022-2023 (il a été consacré en 2023 au thème de la « Guerre ») et propose sur un format annuel de huit séances de deux heures, diverses interventions d'enseignants-chercheurs de l'école doctorale (seul ou en binôme, entre 10 et 12

enseignants) qui couvrent l'ensemble des périodes et des techniques du département (photographie, patrimoine, cinéma, architecture, iconographie médiévale, arts de la Renaissance et de l'époque moderne, etc...). Ce séminaire est obligatoire pour les doctorant•e•s contractuels et ouvert à tous les doctorant•e•s (les doctorant•e•s non contractuels peuvent le valider dans le cadre de leur parcours, cf. plus bas).

Par ailleurs, au sein de leur cursus, les doctorant•e•s sont invité•e•s à suivre les séminaires de second

cycle (master 2 • doctorat) de leur directeur de thèse, sur la cohorte des 23 enseignants-chercheurs encadrants, actuellement rattachés à l'ED (professeurs et MCF HDR). Les HDR participent au dispositif innovant « **Semaine de la recherche** » (sur une semaine, en juin, des ateliers de 3 h sont proposés aux doctorant•e•s). À cela s'ajoutent plusieurs séminaires

de recherche, co-organisés par l'HiCSA (comme le Séminaire Collectif Renaissance (EHESS, EPHE, Paris 1 Panthéon-Sorbonne), l'histoire culturelle du cinéma (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 3, CNRS), les Théâtres de la mémoire (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8, Bordeaux), Processus créatifs, Mondialisation, etc.).

Participation des doctorants aux activités scientifiques des unités de recherche

Outre l'organisation des manifestations scientifiques dans le cadre de l'HiCSA, le réseau associatif des doctorant•e•s en histoire de l'art assure une offre intégrée très dense, couvrant de nombreux champs techniques ou chronologiques, avec un principe d'invitations à des personnalités extérieures et des spécialistes. Au titre de cette offre, on peut compter les séminaires mensuels organisés par l'Association Questes, mêlant historiens et historiens de l'art à la maison de Recherche de la Sorbonne, les journées d'étude pilotées par l'Atelier du CHAR, dont la dernière en date était consacrée aux « métaphores de la matrice féminine à la Renaissance », les cycles de conférences mensuelles organisées par le Groupe de Recherche en Histoire de l'Art Moderne (GRHAM), le cycle de conférences en ligne « Séminaire Collection », lui aussi mené sur un rythme mensuel et consacré au collectionnisme et au marché de l'art, les séminaires bimestriels de l'association de Recherche sur l'Image Photographique (ARIP), le séminaire semestriel consacré aux cultures visuelles et piloté par l'Association IMAGO (il porte cette année sur l'influence des technologies d'émission à distance dans les arts et cultures visuelles contemporaines, ainsi que des séances de séminaires organisées par l'Association Les Trois lumières, rassemblant de jeunes chercheurs en histoire du cinéma.

Ces séminaires ne peuvent pas être validés au titre du module 2 « Formation disciplinaire ». En revanche, une participation (exposé) à l'un de ces séminaires peut donner lieu à l'obtention de 5 ECTS dans le module 4 « Expérience des métiers de la recherche » (cf. plus bas).



Série Arbres

Formations transversales (Module 3)

L'ED441 bénéficie de manière significative du tronc commun des écoles doctorales – une offre mutualisée, pilotée par Anne Coulon au sein de la cellule des formations doctorales de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Elle recouvre trois grands axes :

- a) l'interdisciplinarité et l'acquisition d'une culture scientifique élargie ;
- b) les enjeux de la science ouverte et la diffusion des travaux de recherche dans la société ;
- c) l'insertion professionnelle ou la poursuite de carrière.

Cette offre vise aussi bien l'aide à l'enseignement, l'identification précise des outils de la recherche, les modes d'optimisation de la communication de sa recherche, la pratique des langues étrangères et les réflexions sur les différentes

pistes de devenir professionnel.

L'offre autour des méthodes et des outils est enrichie, au sein de l'ED441, par le **Séminaire doctoral méthodologique** en histoire de l'art (créé et organisé par les doctorant•e•s pour les doctorant•e•s), d'une part, et par des formations payantes, prises en charge par l'ED d'autre part (PAO, mise en page, Photoshop, InDesign, etc.), utiles à la thèse, mais aussi, voire surtout, à l'insertion professionnelle des doctorant•e•s.

5.2 Architecture du parcours doctoral

- Recherche et rédaction de la thèse : 150 ECTS (6 ans maximum)

Au sein du doctorat, la thèse se situe logiquement au cœur du travail. À l'issue de la soutenance, 150 ECTS sont validés.

À noter que la thèse ne peut être soutenue avant la fin de la troisième année de doctorat, moment de la validation du parcours doctoral (voir paragraphe suivant).

Il convient également de préciser que 6 ans est la durée maximale pour soutenir sa thèse.

- Parcours doctoral : 30 ECTS (3 ans)

Chaque doctorant•e de l'ED441 Histoire de l'art entame son parcours doctoral dès la première année et valide son portfolio à la fin de la troisième année de thèse, auprès de la Commission de validation du parcours doctoral. Les rendez-vous avec cette commission sont organisés par l'ED.

Pour valider le parcours doctoral, il faut obtenir 30 ECTS.

Un module vaut 5 ECTS.

Le parcours doctoral dans son intégralité comprend donc 6 modules de 5 ECTS = 30 ECTS.

La validation de chaque module doit être prouvée par un justificatif de qualité. Les justificatifs font partie du **portfolio**, présenté devant la Commission de validation.

- Il faut obligatoirement valider un item dans les modules 1 à 4 (= 20 ECTS).

- Il faut obtenir deux autres modules complémentaires (= 10 ECTS), qui peuvent être répartis selon les préférences, les choix, les possibilités des doctorant•e•s, ce qui offre une grande flexibilité quant à la constitution de votre portfolio d'expériences.

POUR RÉSUMER

Le parcours doctoral est validé avec 30 ECTS, répartis ainsi :

Modules obligatoires

Module 1 : Formation à l'intégrité scientifique = 5 ECTS

Module 2 : Formation disciplinaire = 5 ECTS

Module 3 : Formation transversale (outils et méthodologie) = 5 ECTS

Module 4 : Expérience métiers de la recherche = 5 ECTS

Modules supplémentaires

Module 5 : au choix (parmi les options de 2 à 4) = 5 ECTS

Module 6 : au choix (parmi les options de 2 à 4 ou une expérience en milieu professionnel et associatif) = 5 ECTS

= 30 ECTS

EXEMPLES DES ITEMS :

Modules obligatoires

- Module 1: MOOC « Éthique de la recherche et intégrité scientifique »
- Module 2: Séminaires disciplinaires (Séminaire professoral, séminaires master-doctorat, Semaine de la recherche...)
- Module 3: Formations méthodologiques (Séminaire doctoral, offre transversale Paris 1 Panthéon-Sorbonne, formations PAO, mise en page, Photoshop, InDesign, prises en charge par l'ED, etc.)
- Module 4: Expériences des métiers de la recherche (communication, publication, enseignement)

Modules supplémentaires

- Module 5: un deuxième séminaire, une deuxième Semaine de la recherche, une nouvelle année du séminaire du directeur, une deuxième formation de la Cellule des formations de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une communication ou une publication, etc.
- Module 6: idem ou une expérience dans le monde non-académique (public ou privé), en lien avec la thèse.

5.3 Validation du portfolio

• MODULES OBLIGATOIRES

• Module 1: Éthique de la recherche et intégrité scientifique

Justificatif: certificat de réussite des QCM du MOOC de l'université de Bordeaux.

• Module 2: Séminaires disciplinaires

Types de séminaire:

- Séminaire professoral commun
- Séminaire de master 2 du directeur de thèse



Série Arbres

- Séminaire monodisciplinaire en histoire de l'art (période/ domaine/médium) de l'art en lien avec l'histoire, la philosophie, la littérature, etc.) ou interdisciplinaire en sciences sociales (l'histoire de l'art en lien avec l'économie, le droit, la sociologie, etc.).
- Séminaire pluridisciplinaire en sciences humaines (l'histoire

Et/ou la **Semaine de la recherche**, tenue une fois par an (il faut suivre trois ateliers de trois heures d'enseignements spécifiquement conçus pour les doctorant.e.s par les professeurs et les MCF HDR de l'ED441 pour valider 5 ECTS).

Justificatif: attestation d'assiduité signée par l'enseignant (le formulaire est à télécharger sur le site de l'ED).

• Module 3 : Formations méthodologiques

- Séminaire doctoral méthodologique (ce séminaire croise en binôme enseignants-chercheurs et doctorant.e.s de l'ED441, autour des questions liées à l'organisation de la thèse ou à ses modalités de diffusion, aux difficultés à travailler en l'absence des archives ou sur des sujets, jugés « non légitimes », à l'aide à la prise de parole ou à la traduction des textes en langues étrangères, la préparation à la soutenance, etc.
 - un séminaire mensuel piloté par les représentant.e.s des doctorant.e.s
- Formations méthodologiques, proposées par le Collège des ED de l'université.
- Autres formations (formations université numérique Paris – Île-de-France, etc)

Justificatif: attestation d'assiduité (fournie par la cellule formation du Collège des ED de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou autre).

• Module 4 : Expériences des métiers de la recherche, dont enseigner à l'université

- Type d'expérience : enseignement au sein de l'UFR 03 L'enseignement à l'université, sous le statut d'agent temporaire vacataire, peut s'effectuer dès la première année d'inscription

en thèse, soit sur proposition du directeur de thèse, soit en répondant à des annonces de poste ou en contactant directement l'enseignant du CM dont le TD dépend.

Les différents enseignants de CM de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne et de l'École des arts de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne recherchent régulièrement des doctorant•e•s avant le début de chaque semestre afin d'assurer des TD, de la licence 1 à la licence 3 (notamment pour les TD « généralistes » d'histoire de l'art, comme les TD associés au CM « Grandes questions d'histoire de l'art » ou « Institutions artistiques »). Des doctorant•e•s sont également recruté•e•s chaque semestre afin d'assurer des heures de tutorat à destination des étudiant•e•s de licence 1 et de licence 2. Bien évidemment des heures de TD peuvent également être assurées dans d'autres universités ou à l'École du Louvre par exemple.

Prendre en charge l'enseignement de TD à l'université en tant que doctorant•e ouvre le droit au statut d'agent temporaire vacataire, limité à 96 heures travaillées par an. Ces heures sont rémunérées 42,86€/heure brut (en 2023), payées avec un décalage de deux

à trois mois environ après le début de chaque semestre.

Au sein de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne, Romain Le Marchand, responsable administratif (raUFR 03@univ-paris1.fr) et Sandrine Fraioli, adjointe (adjraUFR 03@univ-paris1.fr) (leurs bureaux se trouvent au deuxième étage de l'Institut Michelet) s'occupent à la fois du recrutement des vacataires, de la signature des contrats et du suivi semestriel des vacataires. Une fois l'inscription finalisée, Karima Bouarich pour les licences 1 et 2 (art1@univ-paris1.fr) et Gislain Marilleaud pour la licence 3 (dont les bureaux se trouvent au 7^e étage du centre Pierre-Mendès-France) administrent le volet pédagogique, la gestion des notes, et le lien avec les étudiants.

Lors des premières heures d'enseignement au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il est nécessaire de créer un Espace Pédagogique Interactif (EPI) après l'activation d'un nouvel intranet professionnel (grâce à un nouveau numéro SIHAM fourni après signature du contrat de vacation) afin d'assurer un accès aux ressources numériques avec les étudiant•e•s.

Au sein de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne,

les cours se déroulent au centre Pierre-Mendès-France (PMF), 90 rue de Tolbiac (L1 et L2) et au centre Michelet, 3 rue Michelet (L3). Dans les salles de PMF, il faut apporter son ordinateur personnel et se rendre à l'accueil du centre au rez-de-chaussée pour emprunter les télécommandes des vidéoprojecteurs installés dans chaque salle.

À Michelet, la plupart des salles sont équipées d'ordinateurs, et toutes de vidéoprojecteurs.

Pour la réalisation de travaux de reprographie, la demande peut se faire en ligne ou par l'intermédiaire d'un formulaire papier à prendre au secrétariat. Un délai de 15 jours est à prévoir.

Justificatif : attestation de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne.

- Expérience d'animation de la recherche : participation à l'organisation ou intervention dans une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude, table ronde, etc.)

Justificatif : attestation du responsable / programme du colloque + rapport rédigé par le ou la doctorant·e.

- Expérience de coordination éditoriale (direction de volume)

Justificatif : attestation fournie par l'éditeur.

- Publication scientifique (article dans une revue à comité de lecture ou non ; notices de catalogue ; notes d'encyclopédie de référence ; actes de conférences, etc.)

Justificatif : transmettre la publication à l'ED441.

• MODULES SUPPLÉMENTAIRES

- **Module 5 : au choix (parmi les options de 2 à 4)**

- **Module 6 : au choix (parmi les options de 2 à 4 ou expériences mondes extra-académiques)**

Expériences en milieu professionnel et associatif :

- Expérience au sein de structures artistiques, culturelles ou patrimoniales publiques

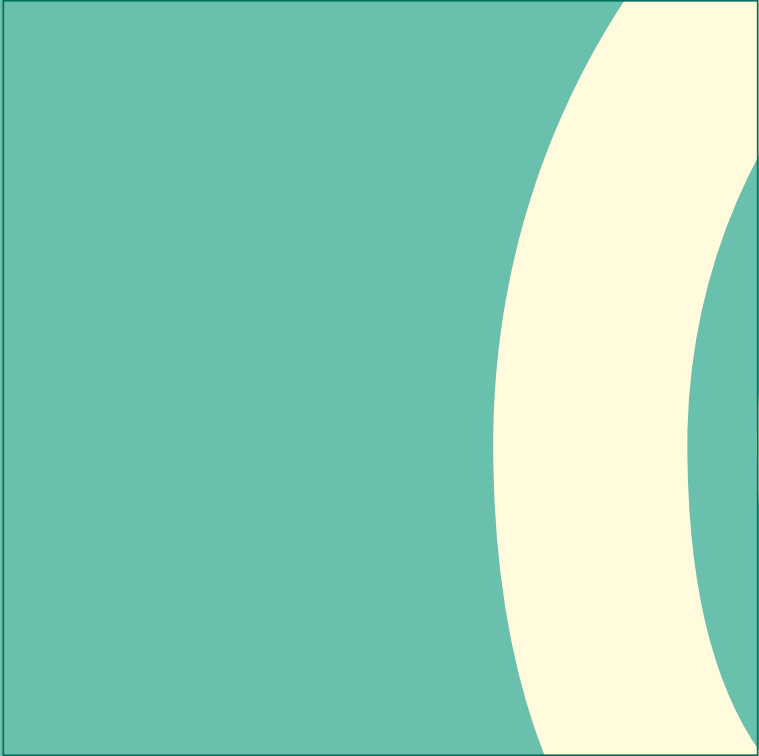
Justificatif : convention ou contrat de travail + rapport.

- Expérience au sein de structures artistiques, culturelles ou patrimoniales privées (par exemple : fondations...)

Justificatif : convention ou contrat de travail + rapport.

- Expérience au sein d'associations culturelles

Justificatif : attestation + rapport.





FINANCER SA THÈSE

6. FINANCER SA THÈSE

6.1 Contrats doctoraux en histoire de l'art

Il existe plusieurs moyens de financer son doctorat en histoire de l'art.

- Contrat doctoral de l'ED441

L'ED441 attribue chaque année un nombre limité de contrats doctoraux de trois ans à des doctorant•e•s primo entrant•e•s.

Il s'agit de véritables contrats de travail, des CDD, qui ouvrent donc des droits à la cotisation pour la retraite et, ultérieurement, des droits au chômage.

Ces contrats doctoraux peuvent ou non inclure une mission d'enseignement (cette dernière est décidée en fonction des souhaits du doctorant, de l'avis de son directeur et des besoins en termes d'enseignement de l'UFR 03).

Procédure et calendrier

Février-mars : lancement d'un appel à candidatures (site ED441).

Autour du 25 juin : le directeur informe l'ED441 de sa présélection d'un ou de maximum deux candidats au concours des contrats doctoraux. Cela signifie que le master 2 doit être soutenu avant cette période avec une mention « bien » ou « très bien ».

Fin juin : le ou la doctorant•e envoie son dossier qui doit comporter un projet de thèse de 5 pages (bibliographie non comprise) et un CV (où il sera indiqué le nom du directeur qui soutient la candidature) par mail à Zinaïda Polimenova, responsable administrative de l'ED441 :

zinaida.polimenova@univ-paris1.fr



Série Arbres

Début juillet : les candidat·e·s sont convoqués et auditionnés par les membres du Conseil de l'ED441 dans les locaux de l'ED. Chaque candidat·e expose pendant dix minutes son projet de thèse, ses motivations et son insertion potentielle dans la vie de l'ED

et du laboratoire de rattachement. Cet exposé est suivi de dix minutes de questions par le jury. Les étudiants, membres du Conseil de l'ED, assistent aux auditions, mais ne prennent pas part aux délibérations. Les résultats sont communiqués dans la soirée.

IMPORTANT : les représentant·e·s des doctorant·e·s de l'ED441 organisent une journée consacrée à des **auditions blanches** avant l'oral véritable, afin de partager conseils et observations avec les candidat·e·s. Ces derniers sont à contacter par mail.

- Le contrat de chargé d'études et de recherche (CER) de l'INHA

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) propose chaque année plusieurs postes de chargé·e·s d'études et de recherche (CER) à des doctorant·e·s en histoire de l'art.

Peuvent candidater les doctorant·e·s primo-entrant·e·s, mais aussi ceux dont l'inscription en première année (dans une université française) remonte à moins de 18 mois, donc qui achèvent leur première année de doctorat. Les CER travaillent conjointement à leur thèse et à un des programmes scientifiques de l'INHA, ils et elles participent à la vie scientifique de l'Institut. Le contrat initial est d'une durée de trois ans, mais peut être prolongé d'une année supplémentaire.

Procédure et calendrier

Début juin : le ou la candidat·e dépose son dossier en ligne sur le site de l'INHA. Le dossier comporte les pièces suivantes : un CV, une lettre de motivation qui explicite comment il ou elle pense s'insérer dans un des programmes de recherche de l'INHA, un projet de thèse de 4 pages maximum (hors bibliographie) et une lettre d'appui du directeur de thèse.

Fin juin : le jury d'admissibilité se réunit et détermine les noms des candidats admis aux entretiens oraux.

Début juillet : les candidats présélectionnés sont convoqués à l'INHA pour une audition. Pendant dix minutes le ou la candidat·e y expose son sujet, défend sa pertinence et envisage son insertion potentielle dans les programmes de recherche de l'INHA. Cet exposé est suivi de dix minutes de questions par les membres du jury. Les résultats sont communiqués dans la soirée.

- Le contrat doctoral de la Commission Recherche du Conseil académique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La Commission Recherche du Conseil Académique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des contrats doctoraux de trois ans aux doctorant•e•s qui achèvent leur première année de thèse et qui se préparent à débiter leur seconde année.

Ces contrats ont plusieurs spécificités. Tout d'abord, chaque école doctorale est contrainte de ne présenter que deux candidatures. De plus, il faut exposer son projet de thèse, sa pertinence, son insertion dans le champ de l'histoire de l'art, mis en perspective dans une démarche interdisciplinaire élargie, à l'intersection donc de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales. Il est nécessaire de mettre également en avant ses avancées au cours de la première année de thèse (notamment en ce qui concerne l'état de l'art, les éventuelles communications ou les potentiels articles, voire les enseignements assurés au cours de l'année passée). Le jury de ces contrats doctoraux n'est pas composé d'historiens de l'art, mais de représentants de chacune des disciplines de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Procédure et calendrier

Fin août : le ou la candidat•e envoie son dossier à l'ED441. Celui-ci se compose du projet de recherche, d'un CV, de la lettre de soutien du directeur de thèse, d'une photocopie de la carte d'étudiant et du relevé de notes du master 2. Si plus de deux doctorant•e•s candidatent, l'ED441 opère alors une présélection de deux dossiers qu'elle communique au Collège des écoles doctorales en y adjoignant une lettre de soutien du directeur de l'ED.

Septembre-octobre : les candidats sélectionnés sont convoqués pour leur audition au centre Panthéon. Il s'agit alors de présenter son sujet de thèse et son état d'avancement pendant dix minutes, puis de répondre pendant dix autres minutes aux questions des membres du jury. Les résultats sont communiqués dans les semaines suivantes.



Série Arbres

- Le contrat doctoral Una Europa

Una Europa est un consortium de douze universités européennes, parmi lesquelles : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Bologne, Édinbourg, Freie Universität Berlin, la KU Leuven, ou encore Universidad Complutense de Madrid.

Différents programmes d'études conjoints ont ainsi été mis en place, parmi lesquels : un vaste chantier centré sur le patrimoine culturel. Un·e potentiel·le futur·e doctorant·e envisageant d'effectuer des recherches dans ce domaine peut donc candidater au programme doctoral d'Una Europa (Una-Her-Doc) pour des contrats doctoraux internationaux de trois ans. Il ou elle sera inscrit·e dans une seconde université en plus de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (c'est une co-tutelle) et obtiendra à l'issue du doctorat une certification des deux établissements (à terme, l'université envisage la mise en place d'un diplôme de doctorat commun). Cela implique un investissement égal dans les deux universités, et donc des séjours réguliers à l'étranger. À cet effet, il est naturellement recommandé d'avoir au moins une très bonne maîtrise de l'anglais ou de la langue de l'université partenaire.

Procédure et calendrier

Après avoir trouvé un directeur de thèse à Paris 1 Panthéon-Sorbonne (idéalement durant le M2), il est nécessaire de prendre contact avec un potentiel co-directeur dans l'université partenaire envisagée. Cette seconde direction est indispensable. Le ou la futur·e doctorant·e devra ensuite procéder à son inscription à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, son université principale, selon les modalités habituelles (voir plus haut).

Mi-décembre : le ou la doctorant·e dépose sa candidature au programme Una-Her-Doc et suit la procédure de sélection.

• Le contrat CIFRE

Le CIFRE est une Convention industrielle de formation par la recherche. Il s'agit de financements de trois ans, équivalents à des contrats doctoraux, proposés non pas par l'université où le ou la doctorant·e effectuera sa thèse, mais par une entreprise ou une institution publique qui souhaite que soient effectuées des recherches sur son patrimoine, ses archives, son histoire, etc.

Le ou la doctorant·e aura donc un contrat de travail de droit privé de trois ans, établi avec l'entreprise ou la collectivité publique qui l'aura embauché·e.

Ses contrats sont proposés au « fil de l'eau » et ne sont pas réguliers ; il est donc nécessaire de se tenir informé, soit directement par l'entreprise sur le patrimoine de laquelle le ou la futur·e doctorant·e envisage de travailler, soit par des mailing listes de l'université.

Chaque contrat CIFRE a ses propres procédures de recrutement, que l'on peut connaître lors de la mise en concours du contrat ou bien en prenant directement contact en amont avec l'entreprise. Il est néanmoins indispensable d'avoir obtenu dès avant l'accord d'un directeur pour encadrer la thèse et il faudra, dans tous les cas, procéder à son inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (selon les modalités explicitées ci-dessus).

Une convention entre l'entreprise et le laboratoire de rattachement (définissant notamment les questions de propriété intellectuelle, de répartition du travail, etc.), est signée par l'entreprise et la Présidence de l'université (dans les six mois, suivant le début effectif du travail).

• Le contrat COFRA

Depuis 2022, le gouvernement met en place un dispositif nouveau, le COFRA (Conventions de formation par la recherche en administration) visant à financer des thèses, menées par des fonctionnaires en poste, titulaires ou contractuels, portant sur des thématiques prioritaires.

Malheureusement, les établissements publics, y compris ceux d'enseignement supérieur, ne sont pas concernés, ayant la possibilité de «recourir à des dispositifs déjà existants».

En revanche, ont été financés des doctorant•e•s dans les juridictions financières (Cour des comptes et chambres régionales des comptes), à l'Éducation nationale et au MESRI en administration centrale, au Cnous.

Plusieurs domaines scientifiques tels que la sociologie, l'économie, les sciences politiques, les sciences de gestion et le management, entrent dans le dispositif. L'histoire

de l'art peut paraître éloignée de ces domaines, mais des thèses sur les effets du numérique dans l'accès à la culture ont par exemple été retenues en 2022.

Enfin, l'Association Nationale des Docteurs (AND) a mis en place un guide des financements sur son site internet, qui regroupe de très nombreuses offres de financements, notamment ceux opérés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur des projets spécifiques. Dans tous les cas, l'inscription en doctorat à Paris 1 Panthéon-Sorbonne est indispensable pour leur obtention.

POUR RÉSUMER

Voici les principaux financements possibles du doctorat :

- Contrat doctoral de l'ED441
- Contrat de chargé•e d'études et de recherche (CER) de l'INHA
- Contrat doctoral de la Commission recherche de l'université
- Contrat doctoral Una Europa
- Contrat CIFRE
- Contrat COFRA
- Contrat spécifique dans le cadre de projet de Recherche ANR, ERC, etc.

6.2 Bourses de mobilité

Cette liste n'est pas exhaustive : pour se tenir au courant des appels en cours, le mieux est de faire une veille régulière et de se référer aux mails envoyés par l'ED441.

- Destination non fléchée

• Bourses Mobilité Île-de-France doctorants

Deux appels par an.

La bourse est constituée de plusieurs volets :

1. Forfait déplacement
 - 200 € pour un pays de l'UE
 - 400 € pour un pays hors-UE
2. Forfait sur place, déclenché à partir de 3 jours et 2 nuitées
 - 200 € par mois pour les trente premiers jours
 - 150 € par mois supplémentaire

Le cumul forfait déplacement + forfait sur place ne peut excéder 2550 €.

3. Forfait événement

Par ailleurs, en cas d'inscription payante à un événement sur place (colloque, conférence...), un forfait événement peut s'ajouter : 50 € par événement, dans la limite de trois événements soutenus, soit 150 € maximum.

4. Aide aux doctorant•e•s en situation de handicap (complément de 200 €)

La procédure est assez particulière : les écoles doctorales des candidats doivent en effet procéder à une validation du projet de candidature, en signant l'attestation d'éligibilité qui fait obligatoirement partie du dossier. Si de nombreuses demandes lui sont transmises, l'ED441 peut être amenée à effectuer une présélection des dossiers, en privilégiant « les doctorants ne percevant aucune rémunération pour des activités liées à la poursuite de leurs études » — comme préconisé par la Région Île-de-France.

Plus d'informations en ligne : iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-doctorants

• Bourses Jean Walter Zellidja

Un appel par an (décision généralement rendue au mois de mai).

Créées par l'architecte Jean Walter, ces bourses ne sont pas réservées aux doctorant•e•s, et ont pour objectif de financer un voyage d'étude à l'étranger d'environ un an, il arrive que des demandes de mobilité de six mois puissent aboutir. Elles sont destinées aux personnes âgées de moins de trente ans.

L'ED441 peut présenter jusqu'à deux candidats par an. Si elle reçoit plus de deux candidatures, elle sélectionne deux candidat•e•s en fonction de la qualité des dossiers reçus.

Plus d'informations en ligne : academie-francaise.fr/les-prix-et-mecenats/bourses

• Bourses de mobilité du MESR – INHA

En 2022 et 2023, grâce au soutien du MESR, l'INHA a proposé des bourses de mobilité nationale et internationale destinées à des doctorant•e•s et post-doctorant•e•s.

Le montant maximal des aides varie en fonction des destinations :

- Jusqu'à 1 000 € pour une mobilité en France métropolitaine
- Jusqu'à 3 000 € pour un séjour en Europe ou DOM
- Et jusqu'à 5 000 € pour une mobilité hors Europe

Un appel par an (dans la mesure où cet appel serait reconduit après 2023).

Plus d'informations en ligne : inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/bourse-de-mobilite-nationale-et-internationale-jeunes-chercheurs.html



Série Arbres

- Destination fléchée par pays ou aires géographiques

ITALIE

• Bourses de l'École française de Rome

Deux appels par an :

- Dépôt du dossier avant le 31 mars pour un séjour au second semestre (juillet-décembre)
- Dépôt du dossier avant le 30 septembre pour un séjour au premier semestre (janvier-juin)

Ces bourses, d'un montant de 1000 € par mois, financent des séjours de recherche en Italie, dont la durée peut aller d'un à

deux mois. En cas de séjour à Rome, il est possible de loger dans les locaux de l'EFR, place Navone, pour la somme de 10 €/jour, déduite du montant de la bourse. Les déplacements en dehors de Rome sont tout à fait admis, s'ils sont justifiés par les besoins du projet de recherche.

Plus d'informations en ligne : efrome.it/candidater/devenir-boursier/les-bourses-de-lecole-francaise-de-rome

• Bourses Arasse (Villa Médicis)

Un appel par an (huit bourses).

Ces bourses, d'un montant de 1000 € par mois, financent un séjour à Rome d'une durée d'un ou deux mois. Les lauréats logent à la Villa Médicis.

Plus d'informations en ligne : efrome.it/candidater/devenir-boursier/bourse-daniel-arasse-en-histoire-de-lart

• Vittore Branca Residential Scholarship (Fondation Cini)

Un appel par an (huit bourses)

Envoi d'un dossier écrit puis, en cas d'admissibilité, entretien par vidéo-conférence. Bourses de résidence de deux mois au

Centro Vittore Branca (sur l'île San Giorgio Maggiore).

Plus d'informations en ligne : cini.it/en/vittore-branca-center/scholarships

• Paris x Rome Fellowship

Un appel par an (en été).

Ces bourses financent des séjours de six mois (trois mois passés à la Bibliotheca Hertziana et trois mois passés au DFK).

Les déplacements sont financés et les lauréats reçoivent un forfait d'au moins 1700 € par mois.

Plus d'informations en ligne :

biblhertz.it/en/research-grants/paris-rome-fellowship

ESPAGNE

• Bourses de la Casa de Velázquez

Un appel par an.

Les bourses financent des séjours d'une durée d'un à trois mois en péninsule Ibérique, à hauteur de 750 € par mois.

Les boursier•e•s peuvent solliciter un hébergement en chambre

individuelle à la Casa de Velázquez (Madrid).

Plus d'informations en ligne :

casadevelazquez.org/la-casa/candidatures/boursiers-scientifiques

ROYAUME-UNI

• Research Support Grants du Paul Mellon centre

Deux appels par an.

Ces bourses — d'un montant pouvant aller jusqu'à £2 000 — sont destinées à financer des séjours de recherche pour des chercheurs travaillant sur l'art et/ou l'architecture britanniques. Si votre sujet de thèse est

transnational mais que vous vous intéressez, entre autres, à l'espace britannique : n'hésitez pas à proposer un projet de recherche spécifique au Paul Mellon centre.

Plus d'informations en ligne :

paul-mellon-centre.ac.uk/grants-and-fellowships/research-support-grants

• Maison française d'Oxford

Un appel par an.

Bourses d'un mois d'un montant de £ 250 (avec remboursement des frais de voyage et logement gratuit). La nécessité d'un séjour à Oxford — pas simplement au Royaume-Uni en général — doit être clairement justifiée. Il semblerait qu'une préférence

soit donnée aux doctorant•e•s déjà bien avancé•e•s dans leurs recherches, à partir de la deuxième/troisième année de thèse.

Plus d'informations en ligne :

mfo.web.ox.ac.uk/scholarships.fellowships#collapse1126996

ALLEMAGNE

• Bourses de mobilité du CIERA

Deux appels par ans :

- Dépôt du dossier avant le 30 avril pour un financement prenant effet entre juillet et décembre
- Dépôt du dossier avant le 30 octobre pour un financement prenant effet entre janvier et juin

Ces bourses de mobilité financent des séjours de recherche en Allemagne ou dans un autre pays germanophone (Autriche, Suisse).

Deux aides sont proposées :

- « L'aide doctorale partielle », pour les doctorant•e•s bénéficiant déjà d'un financement pour leur travail de thèse (650 € par mois, jusqu'à 4 mois de financement)
- « L'aide doctorale complète », pour les doctorant•e•s ne bénéficiant d'aucun financement (1 300 € par mois, jusqu'à 6 mois de financement)

Il est nécessaire de fournir une lettre d'accueil de l'institution dans laquelle vous souhaitez effectuer des recherches.

Plus d'informations en ligne :

ciera.fr/fr/taxonomy/term/1041



Série Arbres

• Research Grants – Short-term Grants du DAAD

Bourses visant à financer un séjour de recherche d'une durée d'un à six mois.

Plus d'informations en ligne :
daad.de/deutschland/stipendium/datenbank/en/21148-scholarship-database/?detail=50015434

Pour les doctorant•e•s, le montant alloué par mois est de 1200€.

Il est nécessaire de fournir une lettre d'accueil de l'institution dans laquelle vous souhaitez effectuer des recherches.

• Bourses doctorales d'aide à la mobilité de l'IFRA-SHS de Francfort-sur-le-Main

Un appel par an (dans la mesure où celui-ci serait renouvelé après 2023).

Plus d'informations en ligne :
ifra-francfort.fr/fr/node/102

Bourses d'un an (renouvelable une fois), d'un montant mensuel de 1400€, permettant un séjour à Francfort-sur-le-Main.

PAYS-BAS

• Bourses Éole

Deux appels par an.

Plus d'informations en ligne :
nlfr.eu/bourses

Bourses d'un montant compris entre 500€ et 1000€, permettant d'effectuer un court séjour de recherche aux Pays-Bas.

Il est nécessaire de prendre contact avec une institution d'accueil avant d'envoyer son dossier de candidature.

GRÈCE

• Bourses de l'École française d'Athènes

Un appel par an (environ 60 bourses attribuées).

Ces bourses sont destinées à financer des mobilités en Grèce. Il est possible d'être hébergé•e à la Maison des Hôtes à Athènes, moyennant un versement de 14 € par nuitée. Les montants varient en fonction de la situation des lauréats :

• Doctorant•e•s contractuel•le•s : 710 € le premier mois et 310 € le mois suivant

• Boursier•e•s sans revenus fixes : 960 € le premier mois et 560 € le mois suivant

Plus d'informations en ligne : efa.gr/fr/formation-a-la-recherche/bourses

ÉGYPTE

• Bourses de courte durée de l'IFAO

Deux appels par an.

D'un montant mensuel de 1000 €, ces bourses sont destinées à financer des mobilités en Égypte d'une durée minimale d'un mois. Dans la mesure des places disponibles dans ses locaux

et moyennant rétribution, l'IFAO peut assurer le logement des boursier•e•s au Caire.

Plus d'informations en ligne : ifao.egnet.net/recherche/recherche-soutien/bourses-doctorales-et-post-doctorales

ESPACE MAGHRÉBIN

• Bourses de l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain)

Bourses de recherche pour des séjours d'un à trois mois, en Tunisie, Algérie, mais aussi parfois plus largement sur l'espace maghrébin.

Plus d'informations en ligne : inshs.cnrs.fr/fr/bourse-daide-la-mobilite-internationale-ami-2023

ÉTATS-UNIS

• Programme Alliance (Doctoral Mobility Grant – Columbia University)

Un appel par an.

Bourses d'un montant maximal de \$ 5.000, permettant de financer une mobilité à Columbia University.

Plus d'informations en ligne :

alliance.columbia.edu/alliance-call-doctoral-mobility

• Terra Foundation Research Travel Grant

Un appel par an (jusqu'à 25 bourses attribuées).

Ces bourses, d'un montant maximal de \$ 6.000 pour les doctorant·e·s venant d'Europe, sont destinées à financer un séjour de recherche aux États-Unis. Le sujet de recherche doit porter

sur l'art américain ou la culture visuelle américaine avant 1980, à l'exception de l'architecture ou des films commerciaux et d'animation.

Plus d'informations en ligne :

collegeart.org/programs/support-grants/terra-research

• Bourses Fulbright

Un appel par an (jusqu'à 15 bourses attribuées).

Ces bourses financent des séjours d'une durée de quatre à douze mois. Leur montant est variable selon la destination et le statut du ou de la candidat·e :

• Doctorant·e salarié·e :
de \$ 1.500 à \$ 1.950 par mois

• Doctorant·e non-salarié·e :
de \$ 1.800 à \$ 2.340 par mois

Se renseigner également sur les bourses partenaires : Fondation Georges Lurcy ; Dotation Arthur Sachs ; Nous Foundation.

Plus d'informations :

fulbright-france.org/fr/espace-bourses-USA/programmes/programme-fulbright-doctorants



Série Arbres

ASIE

• Bourses de l'École française d'Extrême-Orient

Deux appels par an.

Ces bourses permettent d'effectuer un séjour d'étude, d'une durée d'un à six mois, en Asie dans les centres de l'EFEO : Bangkok, Chiang Mai, Hanoi, Hô-Chi-Minh-Ville, Hongkong, Jakarta, Kuala Lumpur, Kyoto, Pékin, Phnom Penh, Pondichéry,

Pune, Séoul, Siem Reap, Taipei, Tokyo, Vientiane, Yangon.

Le montant des bourses varie de 700 € à 1360 € par mois selon le niveau du candidat (M2 ou doctorat) et le pays de séjour. Les lauréats doivent se loger par leurs propres moyens sur leur lieu de séjour en Asie et prendre en charge leurs frais de transport.

HORS-EUROPE

• Bourses de la Fondation Martine Aublet

Un appel par an.

Ces bourses, d'un montant de 15000 €, financent une mobilité d'un an dans un pays extra-européen. Le processus de sélection des bourses est placé sous l'autorité du Département de l'enseignement et de la recherche du musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Plus d'informations en ligne :
[fondationmartineaublet.fr/
les-bourses](http://fondationmartineaublet.fr/les-bourses)

6.3 Autres bourses et Prix

Tous les Prix, obtenus par des docteurs de l'ED, sont publiés sur le site : ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/rayonnement/prix-et-distinctions

Cela donne des indications très précises sur les endroits où il est intéressant de postuler.

• Prix Jeune Chercheur de la Fondation des Treilles

Un appel par an.

Prix destiné à des jeunes chercheurs et chercheuses de moins de 35 ans, post-doctorant•e•s ou doctorant•e•s inscrit•e•s en troisième, quatrième ou cinquième année de thèse. Le montant du Prix varie entre 5 000 € et 12 000 €, selon le nombre de lauréats.

Plus d'informations en ligne : les-treilles.com/la-recherche/le-prix-jeune-chercheur

• Bourse de la Fondation Napoléon

Un appel par an (jusqu'à huit bourses attribuées).

Les bourses, d'un montant de 7 500 €, soutiennent des travaux de thèse portant sur le Premier ou le Second Empire, ou parfois plus largement sur le XIX^e siècle.

Plus d'informations en ligne : fondationnapoleon.org/activites-et-services/recherche/les-bourses-detudes

• Bourse Rails & Histoire

Un appel par an.

Bourses d'une durée d'un an (renouvelable une fois), dont le montant peut atteindre 3 000 €.

Les projets de recherche doivent porter en priorité sur les thèmes déterminés par le comité scientifique de Rails & Histoire.

Plus d'informations en ligne :

ahicf.com/bourses

• Bourse de l'INA (Institut national de l'audiovisuel)

Un appel par an (deux bourses attribuées).

Bourses d'un montant de 5 000 €.

Plus d'informations en ligne :

ina.fr/actualites-ina/appel-a-chercheurs-2022

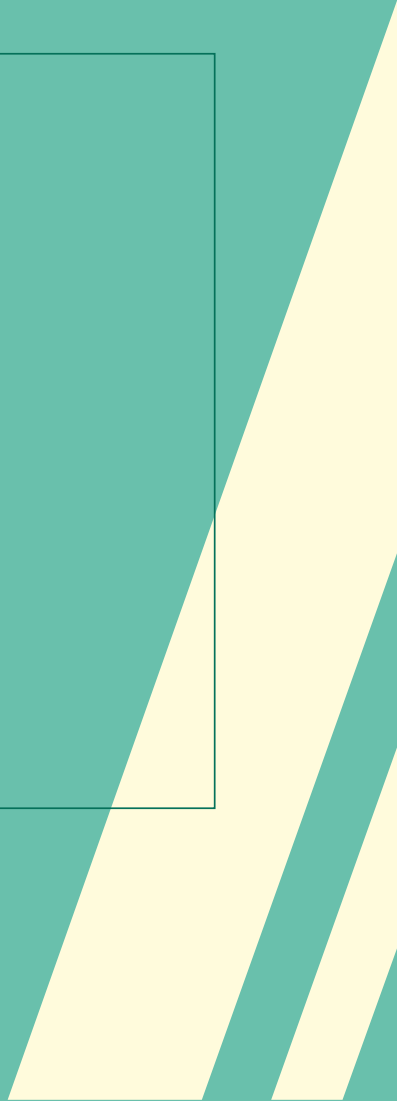
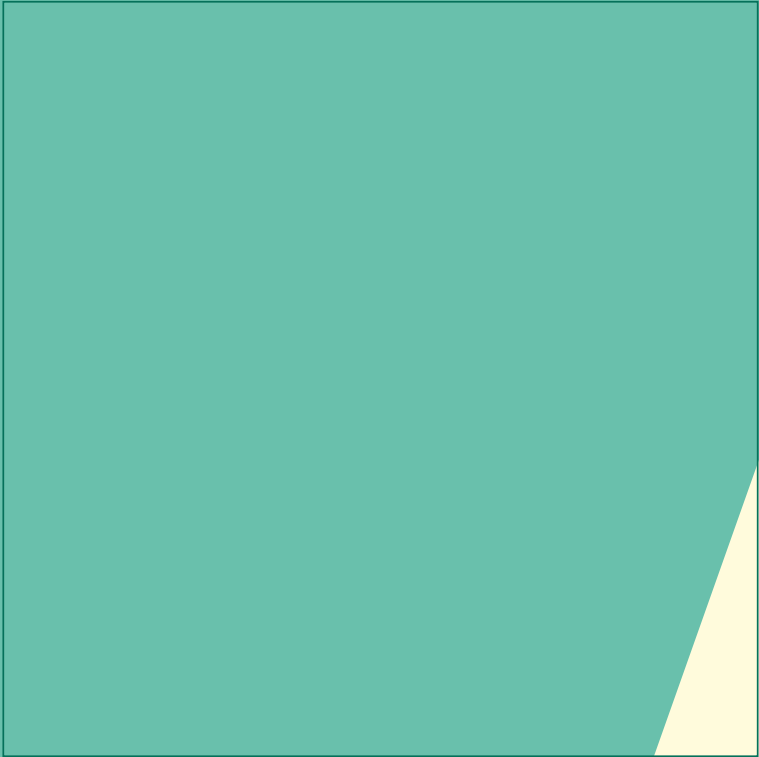
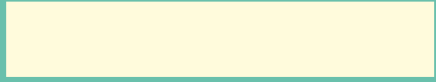
• Bourse Jean Baptiste Siegel (Cinémathèque française)

Un appel par an (trois bourses attribuées).

Bourses d'un montant de 5 000 €.

Plus d'informations en ligne :

cinematheque.fr/visites-bibliotheque/les-bourses-jean-baptiste-siegel.html





PRENDRE
SOIN DE
SA SANTÉ
ET DE
L'ENVIRON-
NEMENT

7. PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1 Le Service de la santé étudiante (SSE)

Prendre soin de sa santé mentale et physique est important dans le cadre du doctorat afin de mener à bien sa thèse. Plusieurs dispositifs sont proposés par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'autres organismes régis par l'académie de Paris.

Si vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un de vos difficultés personnelles ou professionnelles rencontrées durant votre parcours de doctorat, vous pouvez contacter le Service de santé étudiante (SSE) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (sse@univ-paris1.fr) pour demander un rendez-vous avec un psychologue. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec d'autres spécialistes de santé. Le SSE est une équipe de santé composée de médecins, de psychologues, d'infirmières, de sages-femmes, de gynécologues et d'une secrétaire à l'écoute des étudiants. Tous les rendez-vous se font via le site Doctolib.fr et les consultations sont gratuites. Ce dispositif est financé par La Contribution de Vie Étudiante

et de Campus qui a été mise en place à la rentrée 2018.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

- **SOS psychiatrie**
au 01 47 07 24 24
- **Urgence psy** au 01 45 65 81 09
ou 01 45 65 81 10.

Il est tout à fait possible de prendre des rendez-vous dans d'autres antennes SSE de Paris (Paris Cité, Sorbonne Nouvelle, voir site : u-paris.fr/service-sante/presentation). Ces antennes sont composées d'équipes pluridisciplinaires qui proposent un plus large choix de consultations médicales (médecine préventive, gynécologie, dépistages bucco-dentaire, prises en charge



Série Arbres

psychologiques, aide au sevrage tabagique, vaccinations, nutrition,

certificats d'aptitude au sport ou de bonne santé...)

7.2 Écoute psychologique pour les agents de l'université

Si vous êtes doctorant•e contractuel•le il est possible de prendre rendez-vous directement avec un psychologue. Ce dispositif n'est toutefois destiné qu'aux agents de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Contact mail : ecoute.psy@univ-paris1.fr.

Remarques : la prise de rendez-vous est ponctuelle, il n'est pas possible d'avoir un suivi régulier avec le psychologue référencé. Il orientera le patient selon la situation vers d'autres spécialistes dans le domaine de la psychiatrie, psychologie, psychothérapie, etc.

7.3 Les BAPU

En cas de surcharge mentale importante nuisant fortement à l'avancement de la thèse, il existe un autre dispositif universitaire adapté : Le BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire). Les BAPU sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants. Leurs équipes sont composées de psychothérapeutes (psychiatres et psychologues), d'assistants sociaux et d'un service administratif. Ces consultations sont prises en charge à 100 %

7.4 Le Relais Handicap

Depuis plusieurs années, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe à une politique d'intégration des étudiants et des personnels en situation de handicap et s'emploie à faciliter leur accueil et leur accompagnement. Le Relais Handicap de Paris 1 Panthéon-Sorbonne est un centre assurant un accueil personnalisé tous les jours par des référents, sur rendez-vous. Quel que soit le statut des doctorant•e•s (contractuel•le, boursier•e•s, non financé) en situation de handicap, l'université s'engage à accompagner l'étudiant•e tout au long de sa thèse. Il est possible par le biais du Relais handicap et le Service Interuniversitaire

par la Sécurité sociale et les mutuelles. Il n'y a pas d'avance de frais pour les étudiants qui sollicitent cette aide. Le nombre de séances n'est pas limité, le suivi est assuré tant que l'étudiant en ressent le besoin. Consulter leur site internet pour obtenir de plus amples informations :

[etudiant.gouv.fr/
fr/c-est-quoi-un-bureau-d-aide-
psychologique-universitaire-
bapu-2324](http://etudiant.gouv.fr/c-est-quoi-un-bureau-d-aide-psychologique-universitaire-bapu-2324)

de Médecine préventive (SIUMPPS) de faire une demande d'aménagement pédagogique. Pour contacter le service : handi@univ-paris1.fr
01 44 07 89 27

Il existe également des correspondants handicap dans les bibliothèques pour demander des aménagements spécifiques lors de votre venue (places prioritaires en cas de fortes affluences, siège ergonomique, poste adapté pour déficience visuelle...) Si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez consulter le site : [enseignementsup-recherche.gouv.
fr/fr/etudiants-en-situation-de-
handicap-51299](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-51299)

Si vous êtes doctorant•e contractuel•e reconnu•e travailleur•se handicapé•e (RQTH), avec ou sans contrat doctoral handicap du Ministère, vous pouvez solliciter le correspondant handicap, c'est-à-dire le responsable du pôle Qualité de vie au travail de la direction des Ressources humaines ainsi que le médecin de prévention pour une demande d'aménagement du poste de travail ou autres demandes spécifiques telles

qu'une prolongation du contrat doctoral par exemple. Contact : rasante@univ-paris1.fr

Vous pouvez vous rapprocher également de votre antenne MDPH ainsi que du CAP emploi. Pour obtenir de plus amples informations concernant les personnels en situation de handicap du MESRI, veuillez consulter : enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/personnels-en-situation-de-handicap-50315

7.5 Le CEVEC et l'UEFAPS

Pour votre santé et et votre hygiène mentale, rien de mieux que de pratiquer une activité sportive ou divertissante dans le cadre du doctorat.

Pour cela, le Crous de Paris propose des cycles d'ateliers financés par le CVEC, la Contribution de Vie Étudiante et de Campus, que chaque étudiant doit payer lors de son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Projets musicaux, théâtre, yoga, danse, sophrologie, dessin, atelier radio, etc. vous sont proposés et il y en a pour tous les goûts ! Les programmes des ateliers proposés sont consultables en ligne sur le site du Crous de Paris :

crous-paris.fr/sortir-bouger-creer/culture-sortir/ateliers-cvec

Une liste des activités physiques et sportives proposées est établie chaque année et détaillée chaque semestre par l'UEFAPS de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne grâce à la CVEC notamment. Le calendrier et le planning des activités sont directement consultables via votre ENT.

Remarques : les places pour les inscriptions semestrielles sont limitées. Il est vivement conseillé de contacter directement le professeur responsable de l'activité choisie, afin d'être sur une liste spécifique (exemple : Bonus).



Série Arbres

7.6 La commission Orientation et Prévention des Harcèlements de l'ED441

La commission Orientation et Prévention des Harcèlements a été créée en 2018 pour permettre aux doctorant•e•s victimes de harcèlements sexuels et/ou moraux, et/ou de discriminations de pouvoir être écouté•e•s, accompagné•e•s et orienté•e•s dans leurs démarches. Les référents de la commission peuvent vous aiguiller en vous apportant des informations sur les dispositifs juridiques et de médiation existants au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que des personnes ressources complémentaires telles que des associations, des aides psychologiques et/ou médicales et des numéros verts. Il est à noter que la commission n'a ni la vocation ni les compétences pour statuer sur la qualification des cas de harcèlements.

Les référents de la commission (ed-histoire-de-l-art.panthéonsorbonne.fr/fonctionnement/commission-harcelement) peuvent être sollicités à tout moment pour un signalement. Soit par l'envoi d'un email directement à l'un des membres, soit à l'adresse : commissionharcelements441@gmail.com. La commission a également pour mission de mener des campagnes de prévention au sein de l'école doctorale en organisant notamment des formations destinées à l'ensemble des membres de l'ED telle que « La lutte contre les violences sexuelles et sexistes » proposée par le Groupe EGAE qui a lieu tous les ans, lors de la Journée de rentrée de l'ED.



Série Arbres

7.7 La plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne met à la disposition de sa communauté une plateforme de signalement confidentielle contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Celle-ci permet à tout membre de la communauté (étudiant, enseignant, enseignant-chercheur, personnel administratif ou de bibliothèque), en complétant

l'un des deux formulaires disponibles, de signaler toute situation de violence sexiste ou sexuelle dont elle ou il aurait été victime ou témoin.

Consulter le site :

pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/plateforme-signalement-violences-sexistes-et-sexuelles-luniversite

7.8 Sorbonne Développement Durable

Il existe un consensus mondial sur la nature de ces défis. Ils sont résumés dans les 17 objectifs de développement durable convenus par les dirigeants mondiaux réunis lors du sommet des Nations unies sur le développement durable en septembre 2015. Une grande partie de la base scientifique, des institutions d'innovation technologique et du capital humain nécessaires pour relever ces défis font défaut. En tant que première université certifiée COP et centre des droits de l'homme du programme d'impact académique de l'ONU, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend contribuer, d'un point de vue académique, à la compréhension des défis et des solutions du développement durable.

L'objectif de la Sorbonne Développement Durable est de former une nouvelle génération de chercheurs et de décideurs qui auront l'expertise disciplinaire et les connaissances interdisciplinaires nécessaires pour aborder et résoudre les défis sociétaux posés par le développement durable.

D'un point de vue scientifique, il existe en effet des questions conceptuelles et méthodologiques transversales. Du point de vue de l'histoire de l'art, on peut imaginer que les recherches s'attachent à l'action collective, la responsabilité des organisations et les choix intertemporels et intergénérationnels, ainsi, en matière de conservation-restauration, de patrimoine, de médiations et d'interprétations.





SE LOGER À PARIS

8. SE LOGER À PARIS

Nous savons tous que le logement est un vrai casse-tête et qu'à Paris il est difficile de se loger décemment avec des revenus modestes. Mais il existe plusieurs pistes pour orienter vos démarches et trouver la meilleure solution d'hébergement.

8.1 Les logements sociaux

• Le Crous de Paris et Hénéo

Si vous étiez boursier•e jusqu'à présent et que vous étiez résident du Crous de Paris, il est possible pour vous, selon votre situation, de faire une demande de candidature auprès du service logement du Crous de Paris afin d'être transféré dans un logement pour doctorant•e. Mais il est tout à fait possible de candidater sans avoir été boursier et résident auparavant. Il existe plusieurs résidences à Paris ou banlieue parisienne proposant des logements pour doctorant•e•s du Crous de Paris en partenariat avec le bailleur social Hénéo. Il existe également des logements PMR pour doctorant•e•s en situation

de handicap. Les logements sont attribuables sous contrat doctoral, contrat CIFRE ou autres financements (voir modalités par exemple sur heneo.fr/je-cherche-un-hebergement-temporaire/poser-ma-candidature). Il est à noter que les contrats de location sont à renouveler chaque année. Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale du Crous de Paris afin d'obtenir des informations complémentaires.

Pour les doctorant•e•s non contractuel•le•s, le Crous propose la plateforme Lokaviz dédiée aux logements étudiants chez les particuliers.

• Espacil Habitat

Il existe un autre type de bailleur social proposant des logements sociaux pour doctorant•e•s contractuel•le•s ou financé•e•s : Espacil Habitat, groupe Action

Logement. Il faut candidater sur leur site et tout comme le Crous de Paris/Hénéo, le contrat de location est à renouveler tous les ans.



Série Arbres

• La Cité internationale universitaire (CIUP)

Il existe aussi, pour les étudiants internationaux et français, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) qui propose 6800 logements répartis dans

43 maisons. Les demandes de logement se font sur dossier en candidatant en ligne via leur site internet : bienvenue.ciup.fr/questionnaire

• Le MESRI

Du côté de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il est possible de déposer une candidature auprès du MESRI qui s'occupe des

logements sociaux, pour les agents de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En effet, le ou la doctorant•e•s contractuel•le•s peut prétendre

à un logement social selon sa situation. Il est à noter que les procédures sont longues et complexes et qu'il y a des degrés de priorisation selon votre situation, il faut donc s'armer de patience et ne pas baisser les bras ! Les étapes sont les suivantes :

1. Obtenir un Numéro Unique Régional (N.U.R) via le site : demande-logement-social.gouv.fr en faisant une demande d'inscription.

2. Prendre rendez-vous en amont avec le service social des personnels Pôle qualité de vie au travail (contact : s.social@univ-paris1.fr) afin de vérifier votre éligibilité, votre degré de priorisation et les modalités d'inscription pour une demande de candidature.

3. Une fois le N.U.R reçu ou mis à jour, faire une inscription en ligne sur le site internet du rectorat de Paris : logements.adc.education.fr

4. Après enregistrement du dossier par le service du rectorat de Paris, possibilité de déposer sa candidature via la plateforme ministérielle BALAE. Il est fortement conseillé de contacter le service logement du rectorat de Paris afin d'actualiser régulièrement son dossier.

Une fois que vous avez candidaté, votre dossier sera examiné par plusieurs commissions successives avant validation et acceptation définitive. Il se peut que votre candidature ne puisse aboutir. Si votre candidature est refusée en deuxième commission, il faudra alors candidater à une nouvelle offre et ainsi de suite.

Il existe aussi des logements temporaires par l'académie de Paris en partenariat avec l'association PARME (Paris Résidences Meublées), pour les agents. Pour plus d'informations : ac-paris.fr/le-logement-123592

• La mairie de votre arrondissement

Vous avez aussi la possibilité de demander un logement social via la mairie de votre arrondissement si vous êtes doctorant•e contractuel•le. Tout comme pour les démarches avec le MESRI, les procédures sont longues et complexes. Voici les premières

étapes à respecter :

1. Obtenir un Numéro Unique Régional (N.U.R) via le site : demande-logement-social.gouv.fr en faisant une demande d'inscription.

2. Prendre rendez-vous en amont avec le service social de proximité relié à la mairie de votre arrondissement afin de vérifier votre éligibilité, votre degré de priorisation pour votre dossier de candidature et les modalités d'inscription pour une demande de candidature.

REMARQUES : il est possible de candidater auprès du MESRI et/ou de la mairie de votre arrondissement. En revanche, il est impossible d'être pris·e en charge par deux organismes d'assistance sociale en même temps. Une seule aide sociale est possible !

• Contrat CIFRE ou autres contrats doctoraux

Tout comme les contrats doctoraux de Paris 1, si vous êtes en contrat CIFRE (ou avec un contrat doctoral hors Paris 1 Panthéon-Sorbonne), les contrats doctoraux (chargé·e·s d'études et de recherche) de l'INHA, vous pouvez prétendre à un logement social selon votre situation.

Si l'employeur est une institution ou un organisme rattaché à un ministère (la BNF, l'INHA, Monuments historiques etc.)

vous devez vous rapprocher du service d'assistance sociale de votre employeur ou de la cellule logement du bureau de l'action sociale du ministère de rattachement.

Remarque : pour les contractuel·le·s de l'INHA, résident·e·s hors Île-de-France il existe la possibilité de louer une chambre à la Cité internationale universitaire de Paris.

8.2 Les logements dans le secteur privé

Il existe de nombreux sites proposant des logements étudiants dans des résidences étudiantes privées. Vous pouvez consulter le site de l'association Fac Habitat qui propose plusieurs résidences à Paris et en Île-de-France. Vous pouvez également consulter

via votre ENT Paris 1 Panthéon-Sorbonne la rubrique « logement » sur laquelle on retrouve de nombreuses propositions de logement à Paris et en région parisienne.





S'INSÉRER
PROFES-
SIONNELLE-
MENT APRÈS
LA THÈSE

9. S'INSÉRER PROFESSIONNEL- LEMENT APRÈS LA THÈSE

9.1 Secteurs d'activité

Le doctorat à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne donne accès au plus haut niveau de qualification en France et en Europe, à savoir, le niveau 8 (8/8). Les deux diplômes de doctorats, délivrés par l'ED441, attestent des compétences professionnelles, acquises pendant la thèse, qui sont à la fois disciplinaires et transversales. Ainsi, 6 blocs de compétences sont à faire valoir auprès des employeurs sur le marché du travail.

Les deux grands secteurs d'activité des docteurs de l'ED441, selon la nomenclature du Registre national de certification professionnelle, sont le secteur « Culture » et le secteur « Enseignement, formation », chacun regroupant un grand nombre de métiers différents.

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective.
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective.
- Valorisation et transfert des connaissances.
- Veille scientifique à l'échelle internationale.
- Formation et diffusion de la culture scientifique.
- Encadrement d'équipes.



Série Arbres

Dans le périmètre de la « Culture », il s'agit surtout des domaines des musées et des institutions patrimoniales, des archives, des activités culturelles, des activités artistiques, de l'édition. Pour le segment « Enseignement », il s'agit de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle, de l'administration publique.

À titre d'exemple, sur une cohorte de soutenances (+1 an), tous les docteurs sont en emploi dans le privé (CDD ou CDI) ou dans le public, à l'exception d'une personne retraitée et d'une écrivaine.

- ATER à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ATER à Tours.
- Chargée de cours à l'université de Lille ; à Institut national du patrimoine.
- Chercheur postdoctoral (Research fellow) ERC ; aux Pays-Bas ; et à Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du projet Una Europa.
- Maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Professeur d'histoire-géographie ; professeur d'histoire au lycée.
- Consultant UNESCO.
- Professionista nel settore Architettura e progettazione.
- Micro-entrepreneuse d'expertise et de prestation de recherches auprès de collectionneurs et d'associations.
- Consultante indépendante dans le domaine de la communication.
- Responsable des expositions à l'Hôtel de Caumont - Centre d'art (Aix-en-Provence).
- Directrice de La Galerie Rouge
- Conseiller scientifique à la Fondation Vuitton.
- Responsable des archives et de la documentation à la Fondation Dubuffet
- Conservatrice en chef au Mobilier national
- Chargée du commissariat d'exposition au musée Gustave Moreau.
- Experte scientifique en sciences humaines et sociales auprès de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), un organe de l'Assemblée nationale.
- Salariée MBA Rouen.

Les enquêtes Orive sont consultables sur le site de l'ED : [ed-histoire-de-l-art.
pantheonsorbonne.fr/etudes/
projet-professionnel](https://ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/etudes/projet-professionnel)

9.2 Alumni

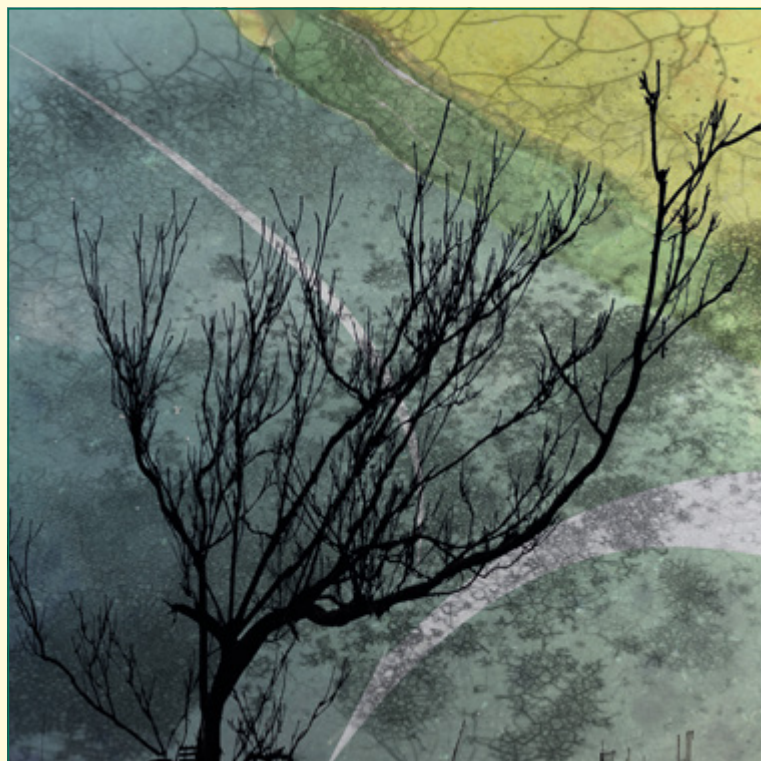
Fin 2023, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ouvrira une nouvelle plateforme en ligne dédiée à tous ses alumni.

De nombreuses fonctionnalités y seront accessibles :

- Création d'un compte et d'un profil.
- Un annuaire des alumni.
- Des offres d'emplois.
- L'actualité et les événements de l'université.
- Création de groupes d'échange.

Et encore bien d'autres à découvrir.

L'ED441 disposera d'un espace sur cette plateforme et y créera son propre groupe, afin de réunir ses docteurs, d'une part, et de les mettre en contact avec les doctorantes et les doctorants, d'autre part. Fonctionnant sur le modèle d'un réseau social, il facilitera l'échange au sein de notre communauté, en gardant les liens, noués pendant les années de thèse et en offrant aux nouveaux venus de nombreuses possibilités sur le plan de la projection professionnelle après la thèse. La visibilité des activités des uns et des autres sera profitable à tous. Des offres d'emplois spécifiques y seront mises en ligne ainsi que les événements et les actualités de l'ED441 afin de se retrouver autour de projets scientifiques et humains, porteurs de sens et ayant un intérêt commun.



Série Arbres

Toutes les images de cette édition sont issues du travail du même artiste :

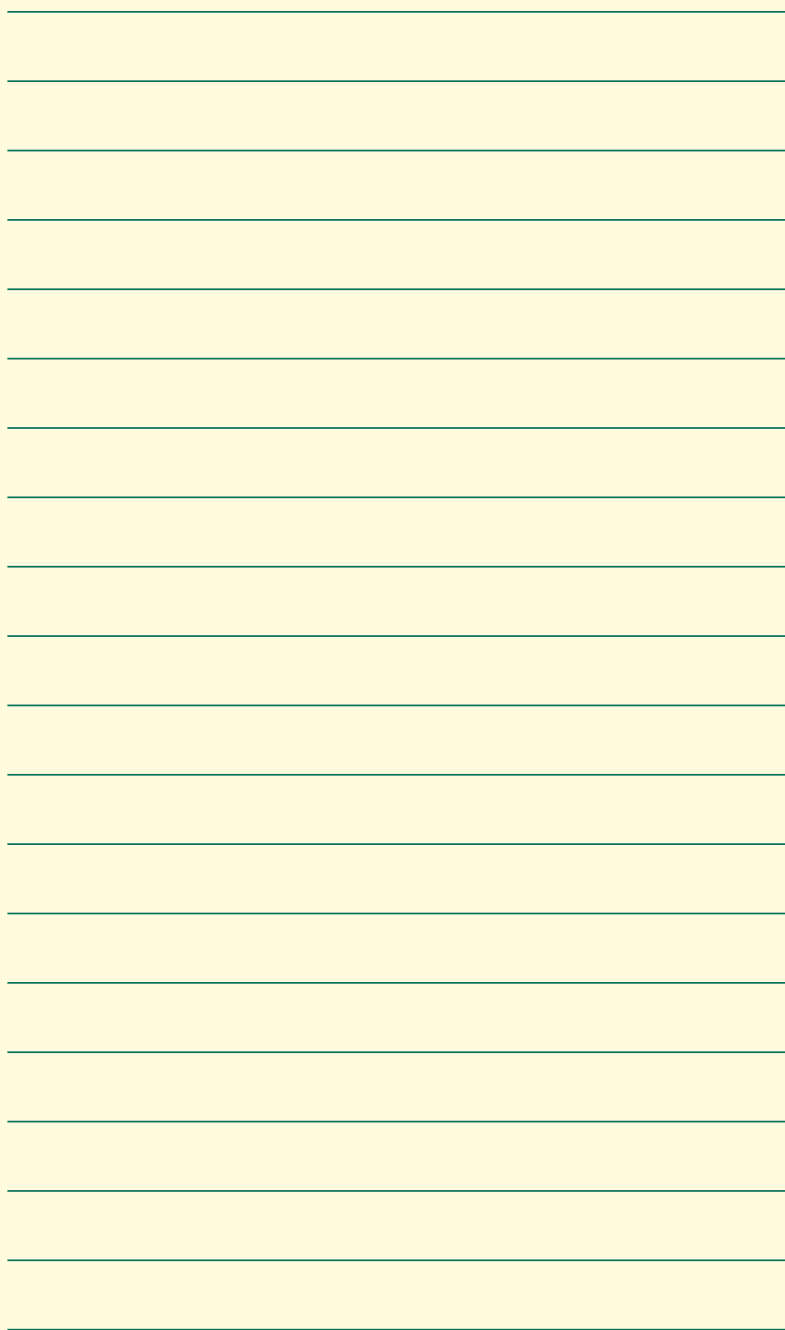
Francis Jolly vit et travaille à Paris.

Depuis plusieurs années, il articule ses activités autour de trois axes : « transmission, création, construction ».

Il est professeur à l'école d'art [EPSAA](#). Jusqu'en 2016, il est directeur adjoint à la Maison du Geste et de l'Image, centre de recherche et d'éducation artistique et culturelle à Paris. En 2017, il expose à Paris, à la Little Big Galerie. Passionné par les rapports images/textes, il développe des collaborations avec des écrivains. En juin 2018, il expose sa série « Horizons, des vies entre les lignes » au JTN (Jeune Théâtre National), à Paris et, en juillet et août, au Château de Simiane-la-Rotonde (Alpes-de-Haute-Provence). À ces occasions, les écrivaines Jeanne Benameur, Véronique Lenormand, Marianne de Brunhoff, Nancy Huston et l'éditeur Thierry Magnier accompagnent par leurs textes ses photographies. Francis Jolly réalise actuellement des films photographiques avec le compositeur et musicien François Marillier.

Francis Jolly est vice-président de l'association de préfiguration du [Collège International de la Photographie du Grand Paris](#).

En janvier 2020, il est fait Chevalier des Arts et Lettres.



Conception éditoriale : Zinaïda Polimenova

Conception graphique : Olek Do

Contributeurs•rices : Florence Bousquet, Arthur Côme,
Elizaveta Falkova, Laurence Gros, Sébastien Mantegari-Bertorelli,
Zinaïda Polimenova, Lucie Prohin, Pascal Rousseau

Sous la direction de Zinaïda Polimenova

PAPIERS :

Olin Rough Digital extra blanc mat 200 g/m²

pour la couverture

Nautilus SuperWhite 135 g/m²

pour les pages intérieures

**Ce guide est imprimé sur des papiers
issus de forêts gérées durablement.**



**Ses pages intérieures sont imprimées
sur un papier 100 % recyclé.**

TYPOGRAPHIES :

Sisters, de Laura Meseguer,

pour Type-Ø-Tones

Brandon Grotesque, de Hannes von Döhren,

pour HVD Fonts





UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

pantheonsorbonne.fr

